

# **Rapport financier consolidé**

## **Exercice terminé le 31 décembre 2023**

Ville de Saguenay | 94068 |

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Christine Tremblay, CPA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Saguenay pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature Christine Tremblay CPA. Date 7 mai 2024

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	5
État consolidé de la situation financière	6
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	42
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	43
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	44
Situation financière par organismes	45
Charges par objets	46
Fonds local d'investissement	47
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	50
Excédent (déficit) accumulé	51
Avantages sociaux futurs	55

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	64
Analyse des charges consolidées	76



---

**Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**  
Bureau 600  
255, rue Racine Est  
Chicoutimi (Québec)  
G7H 7L2

T 418 549-4142

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal  
de Ville de Saguenay

### Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après les « états financiers ») de la Ville de Saguenay (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, la Ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Également, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés en ce qui concerne les informations complémentaires des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées ainsi que des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées présentés dans les renseignements complémentaires consolidés à la page S24. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure d'établir si des ajustements aux états financiers consolidés pourraient être nécessaires au 31 décembre 2023 et pour l'exercice terminé à cette date. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### **Observations - informations financières établies à des fins fiscales**

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*

Mélissa Tremblay, CPA auditrice  
Permis de comptabilité publique numéro A125845  
Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.  
Ville de Saguenay, le 7 mai 2024

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022 Redressé note 23
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	275 293 990	281 573 429	263 081 439
Compensations tenant lieu de taxes	2	32 628 055	32 778 916	30 612 368
Quotes-parts	3			
Transferts	4	25 225 020	61 357 279	60 603 959
Services rendus	5	67 523 002	72 509 239	68 890 662
Imposition de droits	6	6 845 000	12 104 423	10 914 540
Amendes et pénalités	7	4 825 000	4 579 278	5 106 832
Revenus de placements de portefeuille	8	2 000 000	8 855 960	3 770 443
Autres revenus d'intérêts	9	2 299 251	4 358 052	2 993 634
Autres revenus	10	5 594 000	9 867 565	5 910 544
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	422 233 318	487 984 141	451 884 421
<b>Charges</b>				
Administration générale	14	42 827 602	40 086 937	35 643 540
Sécurité publique	15	66 793 583	67 904 734	67 659 768
Transport	16	108 251 274	109 107 990	106 078 484
Hygiène du milieu	17	63 101 910	67 008 930	60 961 868
Santé et bien-être	18	1 622 036	1 906 972	1 622 408
Aménagement, urbanisme et développement	19	27 648 915	33 005 990	33 466 636
Loisirs et culture	20	62 749 128	66 465 661	63 515 320
Réseau d'électricité	21	42 536 728	44 009 738	42 086 424
Frais de financement	22	21 889 915	21 018 628	18 670 174
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	437 421 091	450 515 580	429 704 622
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	(15 187 773)	37 468 561	22 179 799
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		766 699 496	744 519 697
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		25 253	25 253
Solde redressé	28		766 724 749	744 544 950
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29		804 193 310	766 724 749

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	128 198 422	129 188 955
Débiteurs (note 5)	2	162 783 478	145 406 190
Prêts (note 6)	3	1 806 820	2 641 990
Placements de portefeuille (note 7)	4	75 000	75 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	292 863 720	277 312 135
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	24 385 287	13 147 167
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	94 670 113	89 766 184
Revenus reportés (note 11)	12	48 186 203	53 414 476
Dette à long terme (note 12)	13	631 018 592	604 805 571
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	50 807 300	59 615 000
Autres passifs (note 14)	15	125 000	125 000
	16	849 192 495	820 873 398
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(556 328 775)	(543 561 263)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 347 030 745	1 298 050 333
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	4 751 199	4 448 985
Stocks de fournitures	20	6 291 267	5 943 438
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	2 448 874	1 843 256
	23	1 360 522 085	1 310 286 012
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	804 193 310	766 724 749
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	804 193 310	766 724 749
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	804 193 310	766 724 749

Obligations contractuelles (note 19)  
Droits contractuels (note 20)  
Passifs éventuels (note 21)  
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	
		<b>2023</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
				Redressé note 23
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	(15 187 773)	37 468 561	22 179 799
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2	( 79 825 590)	125 680 861	136 905 361
Produit de cession	3		1 604 022	1 875 253
Amortissement	4	71 166 196	75 827 526	71 310 940
(Gain) perte sur cession	5		(1 202 491)	(1 298 432)
Réduction de valeur / Reclassement	6		471 392	
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(8 659 394)	(48 980 412)	(65 017 600)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(302 214)	187 726
Variation des stocks de fournitures	10		(347 829)	(1 059 367)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(605 618)	(180 973)
	13		(1 255 661)	(1 052 614)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	(23 847 167)	(12 767 512)	(43 890 415)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(543 586 516)	(499 696 101)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		25 253	25 253
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(543 561 263)	(499 670 848)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21		(556 328 775)	(543 561 263)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022 Redressé note 23
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	37 468 561	22 179 799
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	75 827 526	71 310 940
Autres			
▪ (Gain) perte sur cession	3.1	(1 202 491)	(1 298 432)
▪ Réduction de valeur	3.2	38 286	3 487 440
	4	112 131 882	95 679 747
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(17 377 288)	(16 573 606)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(3 355 902)	21 238 860
Revenus reportés	8	(5 228 273)	15 111 771
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(8 807 700)	(2 704 500)
Propriétés destinées à la revente	10	169 178	187 726
Stocks de fournitures	11	(347 829)	(1 059 367)
Autres actifs non financiers	12	(605 618)	(180 973)
	13	76 578 450	111 699 658
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	( 117 421 030)	( 136 905 361)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	1 604 022	1 875 253
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(115 817 008)	(135 030 108)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	( 382 573)	( 3 731 781)
Remboursement ou cession	20	1 179 457	2 037 937
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	( )	( )
Cession	22		
	23	796 884	(1 693 844)
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	133 386 559	128 296 962
Remboursement de la dette à long terme	25	( 106 971 340)	(110 622 021)
Variation nette des emprunts temporaires	26	11 238 120	5 191 667
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(202 198)	(83 469)
Autres			
▪	28.1		
	29	37 451 141	22 783 139
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(990 533)	(2 241 155)
Solde déjà établi	31	129 188 955	131 404 857
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		25 253
Solde redressé	33	129 188 955	131 430 110
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	34	128 198 422	129 188 955

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Ville de Saguenay est un organisme municipal existant depuis le 18 février 2002 en vertu du décret 841-2001 du gouvernement du Québec, adopté en vertu de l'article 125,11 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q.c.0-9) et modifié par le décret 1474-2001.

La Ville est constituée des ex-municipalités suivantes : Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Laterrière, Lac-Kénogami, Shipshaw et une partie de Canton Tremblay.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toutes autres sources de principes comptables généralement reconnues doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent les pages S13, S14, S15 et S23 qui portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**A) Périmètre comptable et partenariats**

Les états financiers consolidés présentent les actifs, passifs, revenus et charges de la Ville de Saguenay. Ils incluent aussi les actifs, passifs, revenus et charges consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable. L'organisme contrôlé qui constitue une entreprise municipale en vertu des *Normes comptables canadiennes pour le secteur public* est présenté aux états financiers selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

**a) Périmètre comptable**

Le périmètre comptable de la Ville comprend les organismes périmunicipaux suivants en consolidation ligne par ligne :

- Conseil des arts de Saguenay
- Promotion Saguenay inc.
- Société de transport du Saguenay

**b) Partenariats**

S.O.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

### B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions aux livres de la Ville s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

### Estimations comptables

La préparation des états financiers de l'organisme municipal, conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la provision pour pertes sur prêts, la provision pour autres débiteurs pour le réseau électrique, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et charges sociales, du passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés, des contestations d'évaluation, des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

### C) Actifs financiers

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas un an ou rachetables en tout temps sans pénalité.

#### Prêts

Lors de l'évaluation initiale, les prêts sont évalués au coût (lequel correspond généralement au montant de trésorerie transféré), à l'exception des prêts assortis de conditions avantageuses importantes. Lorsque les conditions du prêt sont avantageuses à un point tel que, en substance, une partie ou la totalité de l'opération s'apparente davantage à une subvention qu'à un prêt, l'élément subvention de l'opération est constaté à titre de charges à l'état consolidé des résultats au moment de l'attribution du prêt.

Des provisions pour moins-value sont constituées pour désigner les prêts au plus faible du coût et de la valeur nette de recouvrement et traduisent, en conséquence, le degré de recouvrabilité et le risque de perte. L'évaluation peut être effectuée prêt par prêt ou pour une catégorie donnée de prêts. Les provisions pour moins-value sont déterminées à l'aide des meilleures estimations possible, compte tenu des faits passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de préparation des états financiers. Lorsqu'un prêt a été provisionné pour moins-value, en totalité ou en partie, et que le recouvrement du prêt est considéré par la suite comme probable, la provision pour moins-value constituée à l'égard du prêt peut être réduite.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023****Placements de portefeuille**

Les placements de portefeuille sont comptabilisés au coût et sont dévalués lorsque survient une baisse de valeur durable.

**D) Passifs****Provision pour contestations d'évaluation**

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière ou de valeur locative et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

**Passif au titre d'assainissement des sites contaminés**

Les obligations découlant de la réhabilitation de terrains contaminés sous la responsabilité de la Ville, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées au passif au poste « Assainissement des sites contaminés » dès que la contamination survient ou que la Ville en est informée, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause. Le passif comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des terrains contaminés ainsi que les coûts afférents à la maintenance et à la surveillance après assainissement, le cas échéant. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

**Revenus reportés**

Les transferts sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la Ville, sauf dans la mesure où les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La Ville comptabilise alors un revenu reporté qui est constaté au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Les montants perçus à l'égard du Fonds des parcs et terrains de jeux, du Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques et du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

**E) Actifs non financiers**

Les actifs non financiers, sont de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et présentées à titre d'actif non financier à l'état de la situation financière à la valeur amortie.

La charge d'amortissement est reflétée au poste de l'investissement net dans les éléments d'actifs à long terme.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

### Administration municipale

L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes :

Infrastructures	entre 15 et 40 ans
Réseau d'électricité	entre 15 et 40 ans
Bâtiments	entre 15 et 40 ans
Véhicules	entre 3 et 15 ans
Ameublement et équipement de bureau	entre 5 et 20 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	entre 5 et 20 ans

### Organismes contrôlés

L'amortissement est calculé en fonction de la durée de vie utile des immobilisations selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes :

Infrastructures	10 ans
Bâtiments	entre 20 et 40 ans
Améliorations locatives	entre 5 et 40 ans
Véhicules	entre 5 et 16 ans
Ameublement et équipement de bureau	entre 3 et 15 ans
Machinerie, outillage et équipement divers	entre 5 et 35 ans
Autres	entre 0 et 30 ans

L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état consolidé des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023****Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

**Stocks****Administration municipale**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

**Organismes contrôlés**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Les stocks désuets sont radiés des livres.

**F) Revenus****Services rendus**

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent lorsqu'il y a existence d'un accord, que les services ont été fournis, qu'une estimation raisonnable des montants est possible et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

**Revenus de transfert**

Les revenus de transfert sont constatés à l'état consolidé des résultats lors de l'enregistrement des charges et des coûts d'immobilisations auxquels ils se rapportent, dans la mesure où ils ont été autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité sont atteints, sauf si les stipulations dont ils sont assortis créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

**Taxes et compensations tenant lieu de taxes**

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Imposition de droits, amendes et pénalités**

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

**G) Avantages sociaux futurs**

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour les cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour les cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Les régimes de retraite des élus municipaux auxquels participe la Ville sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) individuels, offerts par la Ville à certains de ses salariés, sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Le régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auquel participe la Ville sans en être le promoteur, est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance-vie offertes aux retraités.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Cependant, pour le volet courant du régime des pompiers et des policiers, une méthode de répartition des prestations avec projection des salaires futurs combinée à un ajustement à l'hypothèse d'augmentation salariale a été utilisée pour estimer l'obligation et le coût de service courant qui résulterait de la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et le service postérieur au 31 décembre 2012 pour le régime des cols bleus, des cols blancs et des cadres et entre le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour le régime des pompiers et des policiers pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2013 et le service postérieur au 31 décembre 2012 pour le régime des cols bleus, des cols blancs et des cadres et entre le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour le régime des pompiers et des policiers pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Cependant, pour le volet courant du régime des pompiers et des policiers, une méthode de répartition des prestations avec projection des salaires futurs combinée à un ajustement à l'hypothèse d'augmentation salariale a été utilisée pour estimer l'obligation et le coût de service courant qui résulterait de la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2023 selon la méthode de la valeur lissée 3 ans. Cependant, compte tenu de la création d'un fonds de stabilisation en date du 31 décembre 2012 dans le régime des cols bleus, des cols blancs et des cadres, nous avons évalué l'actif de ce régime à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 et celui du régime des pompiers et des policiers à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 selon la valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant pour la dernière fois en 2019 faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir pour fins de taxation.

**H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Avantages sociaux futurs :

- pour le déficit constaté initialement au 1<sup>er</sup> janvier 2007, dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants, pour les régimes non capitalisés ce déficit n'a pas été amorti;
- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications antérieures à 2020 du régime de retraite à prestations déterminées, l'amortissement est sur la DMERCA des salariés participants touchés;
- l'employeur s'est également prévalu de l'allègement consenti par le MAMH selon lequel la portion d'intérêt ainsi que celle d'amortissement reliée aux pertes de 2008, jusqu'à concurrence d'un maximum de 10 % du maximum entre le passif et l'actif au 1<sup>er</sup> janvier 2009, au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et au 1<sup>er</sup> janvier 2011 pouvaient être affectées dans une dépense constatée à taxer ou à pourvoir. Les montants ainsi transférés à l'égard du régime à prestations déterminées capitalisé doivent être totalement amortis sur une période maximale correspondant au DMERCA (14 ans au 31 décembre 2008), soit jusqu'au 31 décembre 2022. La Ville a décidé d'amortir le solde du montant ainsi reporté au cours des prochains exercices de façon linéaire de 2014 à 2022. Le dernier montant amorti a donc été en 2022 et le solde est maintenant de 0 \$;

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

- pour les excédents de la charge de fonctionnement sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés et du régime d'assurance collective, ces excédents ne sont pas amortis.

- Pour le financement à long terme des activités de fonctionnement, l'amortissement s'effectue au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes.

**I) Instruments financiers**

**Évaluation initiale**

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

**Évaluation ultérieure**

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

**J) Autres éléments**

S.O.

**3. Modification de méthodes comptables**

**Instruments financiers**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Ville a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

- Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
- La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
- L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
- Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
- Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
- Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
- De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
- La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
- De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état consolidé de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Ville avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la Ville au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

### Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Le 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Ville aurait dû adopter les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la Ville devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

La Ville n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

#### 4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	127 528 372	128 289 415
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	670 050	899 540
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	128 198 422	129 188 955
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>6</b>	<b>128 198 422</b>	<b>129 188 955</b>
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	96 641 223	100 191 214
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	49 344 465	38 460 100

#### Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, sont composé des sommes monétaires qui sont dédiées à des fins particulières, notamment celles accumulées dans les réserves financières, les excédents de fonctionnement affectés, le financement non utilisé et celles grevées d'une affectation d'origine externe accumulées dans les fonds réservés et les revenus reportés.

Pour l'administration municipale, les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 19 575 001 \$ ( 17 426 289 \$ en 2022). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 12 148 965 \$ (6 409 162 \$ en 2022).

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Pour la Société de transport du Saguenay, les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 484 840 \$ (504 288 \$ en 2022). Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à 39 856 \$ (51 757 \$ en 2022).

## 5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	18 571 063	15 166 566
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	107 565 591	101 644 023
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	24 725 760	16 420 917
Organismes municipaux	13		2 487 934
Autres			
▪ Réseau d'électricité	14.1	5 412 776	6 394 101
▪ Divers débiteurs	14.2	6 508 288	3 292 649
	15	162 783 478	145 406 190
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	58 346 113	59 586 006
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	58 346 113	59 586 006
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	4 384 720	3 948 401
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	683 271	683 271
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	66 391 426	59 575 489
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	20 185 202	20 102 401
Ministère de la Culture et des Communications	25	8 175 119	7 838 635
Autres ministères/organismes	26	12 130 573	13 444 227
	27	107 565 591	101 644 023

### Note

#### Administration municipale

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 0,75 % à 4,80 % (0,50 % à 4,90 % en 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2042.

Les montants des débiteurs du gouvernement du Québec et ses entreprises non rattachés à une dette encaissables sur plusieurs exercices totalisent 1 547 461 \$ (1 096 043 \$ en 2022), portent intérêt à des taux variant de 1,19 % à 4,58 % (1,19 % à 3,59 % en 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2027.

#### Organisme contrôlé

Pour la Société de transport du Saguenay, les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 0,90 % à 4,77 % (0,70 % à 4,31 % en 2022) et viennent à échéance au plus tard en 2033.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**6. Prêts**

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ FLI - PAUPME - AERAM - AERAP	30.1	1 806 820	2 641 990
	31	1 806 820	2 641 990
Provision pour moins-value déduite des prêts	32	549 221	590 376

**Note****7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33	75 000	75 000
Autres placements	34		
	35	75 000	75 000
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

**Note****8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

**Note****9. Emprunts temporaires****Administration municipale**

La Ville dispose d'un emprunt temporaire pour les dépenses relatives à l'administration courante, d'un montant autorisé de 100 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel (7,20 % ; 6,45 % en 2022), renouvelable en juin 2025.

La Ville dispose d'un emprunt temporaire pour le paiement partiel des dépenses effectuées en vertu du règlement d'emprunt VS-R-2019-51, ayant pour objet l'acquisition, la mise aux normes et l'aménagement de terrains, la réalisation de travaux civils, l'acquisition et l'installation d'équipements et la construction d'un centre de traitement des matières recyclables. D'un montant autorisé de 47 020 000 \$, portant intérêts au taux préférentiel, les déboursés sont à la demande de la Ville et prendra fin lors du financement permanent.

**Organisme contrôlé****Société de transport du Saguenay**

Les montants autorisés sont de 15 000 000 \$ pour l'emprunt bancaire et de 2 850 000 \$ pour le découvert bancaire. Ceux-ci portent intérêt au taux préférentiel, et sont négociables en septembre 2024.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**10. Crédoiteurs et charges à payer**

		2023	2022
Fournisseurs	41	33 503 525	33 598 488
Salaires et avantages sociaux	42	12 905 612	11 119 022
Dépôts et retenues de garantie	43	16 885 348	13 916 646
Provision pour contestations d'évaluation	44	1 120 853	2 722 864
Autres			
▪ Organismes municipaux	45.1	245 703	246 843
▪ Intérêts courus	45.2	4 665 615	3 941 389
▪ Vacances courus et autres	45.3	25 343 457	24 220 932
	46	94 670 113	89 766 184

**Note****11. Revenus reportés**

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47		
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪	52.1		
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53	5 124 046	4 524 367
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	941 859	729 395
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55	2 737	2 583
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58	3 610 532	13 376 412
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Fonds des TPI	60.1	1 575 896	1 683 222
▪ Transferts	60.2	14 308 538	7 780 310
▪ Valorisations de terrains	60.3	9 924 517	10 181 948
▪ Autres	60.4	12 698 078	15 136 239
	61	48 186 203	53 414 476

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,75	5,50	2024	2033	62	599 658 159	570 914 700
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises		4,97	2026	2032	66	28 075 178	29 809 286
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres	1,94	2,79	2024	2035	69	6 932 466	7 526 598
					70	634 665 803	608 250 584
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	( 3 647 211)	( 3 445 013)
					72	631 018 592	604 805 571

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		105 943 736		3 566 528	109 510 264
2025	74		100 566 536		2 844 866	103 411 402
2026	75		82 501 636		3 572 246	86 073 882
2027	76		79 955 736		2 927 426	82 883 162
2028	77		111 848 736		3 037 471	114 886 207
2029 et plus	78		118 841 779		19 059 107	137 900 886
	79		599 658 159		35 007 644	634 665 803
Intérêts et frais accessoires	80		( )		( )	( )
	81		599 658 159		35 007 644	634 665 803

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**13. Avantages sociaux futurs**

	2023	2022
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82 (21 179 700)	(29 797 900)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83 (29 627 600)	(29 817 100)
	84 (50 807 300)	(59 615 000)
<b>Charge de l'exercice</b>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85 11 538 300	16 509 300
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86 646 500	785 400
Régimes à cotisations déterminées	87 813 009	782 171
Autres régimes (REER et autres)	88 68 643	66 815
Régimes de retraite des élus municipaux	89 228 655	207 166
	90 13 295 107	18 350 852

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note****14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92 125 000	125 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95 125 000	125 000
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98 ( ) ( )	
Charge de désactualisation <sup>1</sup>	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

**Note**

La Ville comptabilise un passif relatif aux coûts liés à la réhabilitation des sites contaminés dont elle a la responsabilité ou dont il est probable qu'elle aura la responsabilité, dans la mesure où ces coûts peuvent être estimés.

Au 31 décembre 2023, un montant de 125 000 \$ est comptabilisé à titre de passif relatif aux frais d'assainissement des sites contaminés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

La Ville devra assumer les coûts liés à la réhabilitation des sites contaminés dont elle a la responsabilité ou dont il est probable qu'elle aura la responsabilité, pour lesquels aucun passif n'est constaté aux états financiers puisque, à la date des états financiers, il n'est pas prévu que des avantages économiques futurs soient abandonnés.

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	102	286 592 282	15 930 629	2 623 616	299 899 295
Eaux usées	103	313 015 593	18 981 834	2 253 780	329 743 647
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	607 655 776	39 298 752	192 000	646 762 528
Autres					
▪ Autres infrastructures	105.1	242 623 046	12 842 094	3 152 387	252 312 753
Réseau d'électricité	106	87 944 385	1 311 344	15 700	89 240 029
Bâtiments	107	416 222 969	32 132 402		448 355 371
Améliorations locatives	108	12 560 257	28 745		12 589 002
Véhicules	109	123 306 494	8 772 841	2 986 473	129 092 862
Ameublement et équipement de bureau	110	20 260 819	1 853 454	1 037 162	21 077 111
Machinerie, outillage et équipement divers	111	41 264 926	9 961 562		51 226 488
Terrains	112	48 904 392	152 251	531 279	48 525 364
Autres	113	917 945	5 674		923 619
	114	2 201 268 884	141 271 582	12 792 397	2 329 748 069
Immobilisations en cours	115	81 882 287	(15 590 721)		66 291 566
	116	2 283 151 171	125 680 861	12 792 397	2 396 039 635
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	117	118 067 744	8 081 112	2 623 616	123 525 240
Eaux usées	118	171 428 260	10 711 376	2 253 780	179 885 856
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	242 845 790	17 263 409	192 000	259 917 199
Autres					
▪ Autres infrastructures	120.1	115 430 882	11 439 738	3 152 387	123 718 233
Réseau d'électricité	121	31 357 234	2 431 838	15 700	33 773 372
Bâtiments	122	189 981 667	9 671 064		199 652 731
Améliorations locatives	123	8 101 871	418 757		8 520 628
Véhicules	124	73 977 796	8 868 299	2 644 829	80 201 266
Ameublement et équipement de bureau	125	10 931 676	2 623 783	1 016 643	12 538 816
Machinerie, outillage et équipement divers	126	22 351 979	4 302 887	20 519	26 634 347
Autres	127	625 939	15 263		641 202
	128	985 100 838	75 827 526	11 919 474	1 049 008 890
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	129	1 298 050 333			1 347 030 745

Biens loués en vertu de contrats  
de location-acquisition inclus  
dans les immobilisations corporelles

Coût	130				
Amortissement cumulé	131	(	)	(	)
Valeur comptable nette	132				

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Note**

Au cours de l'exercice, l'administration municipale a acquis des immobilisations corporelles, dont un montant de 8 259 831 \$ est inclus dans les créditeurs et charges à payer.

**16. Propriétés destinées à la revente**

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133		
Immeubles industriels municipaux	134	4 751 199	4 448 985
Autres	135		
	136	4 751 199	4 448 985
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	4 751 199	4 448 985

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	139.1				
	140				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	141.1				
	142				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	143				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Assurances	144.1	1 575 367	1 187 059
▪ Droits d'utilisations et autres	144.2	585 675	598 265
▪ Dépôt pour acquisition d'autobus	144.3	201 645	
Autres			
▪ Autres	145.1	86 187	57 932
	146	2 448 874	1 843 256

**Note**

S.O.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## 19. Obligations contractuelles

### Administration municipale

#### Office municipal d'habitation de Saguenay

Conformément aux dispositions de la Loi sur la Société d'habitation du Québec, la Ville de Saguenay est tenue de combler dix pour cent (10 %) du déficit annuel de l'Office municipal d'habitation de Saguenay relatif au fonctionnement et du programme de supplément aux loyers.

La participation réelle de la Ville à l'Office municipal d'habitation n'étant pas encore connue, la charge a été établie en fonction du budget de l'Office entériné par la Société d'habitation du Québec.

La Ville participe également au financement de 10 % du programme de service d'aide à la recherche de logement (SARL) et au financement de 10 % du programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement (PHTARL), et ce, pour la durée des programmes.

#### Autres engagements

La Ville s'est engagée à long terme envers différents entrepreneurs et organismes dans le cours normal de ses activités. Ces ententes portent principalement sur le déneigement, les matières résiduelles, l'entretien, la location d'espaces et diverses aides aux organismes. Elles viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2033 et totalisent environ 77 152 590 \$, taxes incluses.

Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices sont les suivants :

2024	27 559 706 \$
2025	20 811 272 \$
2026	12 893 662 \$
2027	8 199 208 \$
2028	2 268 086 \$
2029 et plus	5 420 656 \$

Les engagements à l'égard des activités d'investissements se chiffrent à 66 763 981 \$. Ces engagements se matérialiseront en fonction de l'avancement des travaux d'investissements.

#### Organismes contrôlés

Promotion Saguenay s'est engagé, d'après des ententes à long terme pour des projets divers, à verser une somme minimum de 2 094 002 \$. Ces ententes échoient entre 2024 et 2026.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024	1 653 419 \$
2025	283 427 \$
2026	157 156 \$
2027	- \$
2028	- \$
2029 et plus	- \$

Les engagements de la STS à l'égard des activités d'investissements se chiffrent à 43 015 000 \$. Ces engagements se matérialiseront en fonction de l'avancement des travaux d'investissements.

## 20. Droits contractuels

### Administration municipale

La Ville reçoit annuellement de différents ministères et de ses entreprises des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de différents projets. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 8 803 049 \$ et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2042.

Les versements estimatifs pour les prochains exercices sont les suivants :

2024	1 304 467 \$
2025	1 136 826 \$
2026	1 003 682 \$
2027	892 385 \$
2028	787 020 \$
2029 et plus	3 678 669 \$

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Organismes contrôlés**

La STS reçoit annuellement de différents ministères et de ses entreprises des subventions pour rembourser le capital et les intérêts sur des emprunts à long terme contractés pour le financement de différents projets. Les subventions pour le remboursement des intérêts totalisent 529 915 \$ et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en 2028.

Les versements estimatifs pour les prochains exercices sont les suivants :

2024	237 200 \$
2025	118 861 \$
2026	91 225 \$
2027	50 057 \$
2028	32 572 \$
2029 et plus	- \$

Conformément aux modalités du Programme d'aide d'urgence au transport collectif (PAUTC), le gouvernement du Québec offre une aide financière actuellement estimée à 7,8M \$ à la STS (6,8M \$ en 2022) afin de compenser les pertes de revenus subies et les dépenses additionnelles effectuées pour des raisons sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19 pour la période comprise entre le 1er avril 2020 et le 31 décembre 2023. Au 31 décembre 2023, des revenus de transfert pour un montant total de 3 462 943 \$ ont été inscrits aux états financiers soit, 724 713 \$ en 2020, 1 578 113 \$ en 2021 et 1 032 000 \$ en 2022 et 128 117 \$ en 2023.

Promotion Saguenay a conclu, à titre de bailleur, des contrats de location pour des locaux et des terrains en vertu desquels il percevra une somme de 441 810 \$. Ces contrats échoient au 31 décembre 2024. Les encaissements minimums à recevoir pour le prochain exercice s'élève à 441 810 \$ en 2024.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**21. Passifs éventuels**

S.O.

**A) Cautionnements et garanties**

Description		Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
			2023	2022
<b>Emprunts temporaires</b>				
▪ Contact nature rivière-à-mars	147.1	25 000		
▪ Groupe photo média	147.2	60 000	60 000	54 000
▪ Jonquière en musique	147.3	99 000	40 000	
▪ Pulperie	147.4	200 000		
	148	384 000	100 000	54 000
<b>Dettes à long terme</b>				
▪ Au vieux théâtre	149.1	370 000	187 718	213 610
▪ Club de curling de Chicoutimi	149.2	375 000	47 129	91 573
▪ École Florence Fourcaudot	149.3	3 378 500	1 964 115	2 096 740
▪ Entrepreneur sans frontière	149.4	185 000	98 980	108 559
▪ Espace Côté-cour	149.5	280 000	256 420	280 000
▪ Fondation de la Pulperie	149.6	508 275	423 557	448 970
▪ Hébergement plus	149.7	74 000	20 318	35 598
▪ Patro de Jonquière	149.8	2 000 000	1 600 000	1 750 000
▪ Zone portuaire	149.9	6 700 000	4 623 000	4 890 999
	150	13 870 775	9 221 237	9 916 049
	151	14 254 775	9 321 237	9 970 049

S.O.

**B) Auto-assurance**

La Ville a créé à compter du 3 juillet 2021 par le règlement numéro VS-R-2021-87, une réserve financière sous le nom de « Réserve auto-assurance » afin de pourvoir aux capitaux nécessaires au fonctionnement d'un programme d'auto-assurance.

La réserve est à durée indéterminée.

Le montant projeté du fonds est de 5 000 000 \$.

Au 31 décembre 2023, le solde du fonds est de 5 000 000 \$.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) Poursuites**

**Administration municipale**

Au 31 décembre 2023, les réclamations en instance contre la Ville s'élèvent à 1 225 000 \$. Pour faire face à ces réclamations, la Ville comptabilise des provisions et a, de plus, une réserve à titre d'auto-assurance.

Dans l'éventualité où il y aurait obligation d'acquitter ces réclamations, la Ville pourrait utiliser les ressources financières prévues à cette fin, soit la provision pour réclamations, le montant porté dans son budget annuel de fonctionnement, la réserve auto-assurance, un règlement d'emprunt à cet effet ou une combinaison de ces diverses sources de financement.

**Organisme contrôlé**

La STS fait l'objet d'une poursuite pour une contestation de congédiement. La direction est d'avis que cette poursuite est non fondée et, par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux états financiers à cet égard.

**D) Autres**

**Protection de l'environnement**

Les opérations de la Ville sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables en ce qui concerne leurs résultantes, leurs échéances ou leurs impacts. Présentement, au meilleur de la connaissance de ses dirigeants, la Ville opère en conformité avec les lois et les règlements en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration de sites sera comptabilisé aux résultats de l'exercice alors en cours.

**Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal**

Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la Loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Le 10 mai 2023, la Cour d'appel du Québec a confirmé le jugement de la Cour supérieure du Québec en rejetant tous les appels et les appels incidents concernant le jugement sur la contestation de la constitutionnalité de la Loi RRSM. À titre de rappel, les principales conclusions du jugement de la Cour supérieure étaient que les dispositions de la Loi RRSM relatives aux participants actifs ne sont pas inconstitutionnelles. Toutefois, les dispositions permettant de suspendre l'indexation automatique des rentes des retraités seraient inconstitutionnelles. Des demandes d'autorisation d'appel à la Cour suprême du Canada ont été rejetées en avril 2024, mettant fin à cette portion du débat.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Maintenant, la Cour supérieure du Québec devra juger des mesures de réparation afin de compenser les participants retraités pour qui l'indexation a été suspendue en partie ou en totalité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il faudra donc patienter jusqu'à la fin des procédures, avant de connaître la hauteur des conséquences financières pour entités municipales et les régimes concernés.

Puisque les régimes de la Ville de Saguenay n'offraient pas d'indexation automatique des rentes des participants retraités, les incidences de la Loi RRSM sont déjà entièrement reflétées dans les états financiers.

#### 22. Actifs éventuels

S.O.

#### 23. Redressement aux exercices antérieurs

Au cours de l'exercice, le Conseil des arts a constaté qu'une subvention reportée libérée depuis le 30 novembre 2021 était encore comptabilisée comme un produit reporté. Un redressement rétrospectif des états financiers se terminant le 31 décembre 2021 a été effectué. Cette correction a entraîné, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022, une augmentation des produits, de l'excédent de l'exercice, des actifs financiers nets et de l'excédent accumulé au début de 25 253 \$. De plus, cette modification a entraîné, au 31 décembre 2022, une diminution des produits reportés ainsi qu'une augmentation des actifs financiers nets et de l'excédent accumulé à la fin de 25 253 \$.

#### 24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation de la dette nette comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé constitue la combinaison du budget non consolidé adopté par la Ville de Saguenay, du budget adopté par la Société de transport du Saguenay et du budget adopté par Promotion Saguenay inc. après élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par la Ville est également présentée dans les informations sectorielles.

#### 25. Instruments financiers

##### Administration municipale

##### Politique de gestion des risques

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

### Risques financiers

#### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. La Ville a également jugé que le risque afférent aux prêts consentis dans le cadre du Fonds local d'investissement n'est pas important, puisque les dettes correspondantes feront l'objet d'une radiation d'un montant équivalent à celui des créances irrécouvrables, le cas échéant. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Débiteurs en souffrance		
Moins de un an	16 826 366 \$	14 152 996 \$
Entre un an et deux ans	1 577 123 \$	2 256 261 \$
Entre deux et trois ans	423 066 \$	322 361 \$
Plus de trois ans	2 318 819 \$	2 189 928 \$
Sous-total	21 145 374 \$	18 921 546 \$
Provision pour créances douteuses	(4 303 222 \$)	(3 862 582 \$)
<b>Total</b>	<b>16 842 152 \$</b>	<b>15 058 964 \$</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

La variation de la provision pour créances douteuses de l'exercice s'explique comme suit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Solde au début	( 3 862 582 \$)	( 3 529 577 \$)
Perte de valeur comptabilisée aux résultats consolidés	( 402 890 \$)	( 230 199 \$)
Montants radiés	( 57 793 \$)	( 117 704 \$)
Montants recouvrés	20 043 \$	14 898 \$
Solde à la fin	( 4 303 222 \$)	( 3 862 582 \$)

#### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme et les prêts. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires qui sont évalués au taux préférentiel.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets de l'exercice.

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	86 984 323 \$	- \$	- \$	- \$
Emprunts temporaires	21 858 087 \$	- \$	- \$	- \$
Dettes à long terme	116 162 476 \$	211 851 984 \$	214 327 125 \$	144 995 324 \$
Autres passifs financiers	125 000 \$	- \$	- \$	- \$
<b>Total</b>	<b>225 129 886 \$</b>	<b>211 851 984 \$</b>	<b>214 327 125 \$</b>	<b>144 995 324 \$</b>

### Organismes contrôlés

#### Conseil des arts

##### Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix.

##### Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

Les placements exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

##### Risque de prix

L'organisme est exposé au risque de prix en raison des placements au Fonds Mécénat Placement Culture, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## Promotion Saguenay

### Politique de gestion des risques

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses activités de fonctionnement, de placement et de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, procédures et pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les moyens que l'organisme utilise pour gérer chacun des risques financiers sont décrits dans les paragraphes qui suivent.

### Risques financiers

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après.

#### Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit les comptes clients, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme. L'organisme juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important.

Le solde des comptes clients est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

La valeur comptable à l'état de la situation financière des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé. Le tableau ci-dessous résume l'exposition de l'organisme au risque de crédit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Encaisse	12 794 551 \$	13 296 257 \$
Comptes clients	740 593 \$	512 203 \$
Total	13 535 144 \$	13 808 460 \$

La direction de l'organisme estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus, qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, est bonne à la date des états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Aucun actif financier de l'organisme n'est garanti par un instrument de garantie ou une autre forme de rehaussement de crédit.

Le total des actifs financiers dépréciés au 31 décembre 2023 correspond à 729 \$ (5 050 \$ en 2022) et aucun actif financier non déprécié n'est en souffrance à la date des états financiers.

#### Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt.

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

L'organisme n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement de montant autorisé suffisant. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Au 31 décembre 2023, les échéances contractuelles des passifs financiers (y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) de l'organisme se détaillent comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	<b>Moins de 6 mois</b>	<b>6 mois à 1 an</b>	<b>1 an à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	1 971 750 \$	- \$	- \$	- \$
Dettes à long terme	383 965 \$	1 109 251 \$	5 738 353 \$	- \$
Total	2 355 715 \$	1 109 251 \$	5 738 323 \$	

### **Société de transport du Saguenay**

#### **Politique de gestion des risques**

La société est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la société.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

#### **Risques financiers**

##### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la société est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La société juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la société analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la société représente son exposition maximale au risque de crédit.

Les actifs financiers en souffrance totalisent 80 769 \$ (80 769 \$ au 31 décembre 2022), ont tous une échéance inférieure à un an et sont présentés déduction faite d'une provision pour créances douteuses de 80 769 \$ (80 769 \$ au 31 décembre 2022).

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la société au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) aurait donné lieu à une augmentation ou une diminution de l'excédent (du déficit) de l'exercice d'environ 63 922 \$ (environ 80 907 \$ au 31 décembre 2022). Cette variation n'aurait toutefois pas d'incidence significative sur les gains de réévaluation nets (pertes de réévaluation nettes) de l'exercice.

### Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

Les placements en fonds communs de placement exposent indirectement la société au risque de prix autre.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la société est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La société est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la société dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	<b>Moins de 1 an</b>	<b>De 1 an à 3 ans</b>	<b>De 3 ans à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Créditeurs et charges à payer	9 396 537 \$	- \$	- \$	- \$
Emprunts temporaires	2 527 200 \$	- \$	- \$	- \$
Dette à long terme	10 207 273 \$	4 795 491 \$	1 298 387 \$	734 790 \$
Autres passifs financiers	4 555 243 \$	- \$	- \$	- \$
<b>Total</b>	<b>26 686 253 \$</b>	<b>4 795 491 \$</b>	<b>1 298 387 \$</b>	<b>734 790 \$</b>

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**26. Fonds de roulement**

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 3 303 155 \$. Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

**27. Chiffres de l'exercice précédent**

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Les principaux reclassements effectués au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date, sont les suivants :

- Un montant de 3 843 970 \$ a été reclassé des autres revenus d'intérêts aux revenus de placements de portefeuille.
- Les débiteurs ont été augmentés d'un montant de 1 996 003 \$ et les créditeurs ont également été augmentés du même montant.
- Un montant de 980 000 \$ a été reclassé de l'excédent (déficit) de fonctionnement non affecté vers l'excédent de fonctionnement affecté.
- Certains montants ont été reclassés dans les charges par objets à la page S19 afin de s'adapter à la nouvelle présentation au niveau des contributions autres transferts par une diminution de 2 675 126 \$ et au niveau des contributions autres autres par une augmentation de 3 782 627 \$ versus les autres charges par objets autres autres par une diminution de 1 107 501 \$.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	263 081 439	275 293 990	281 573 429			281 573 429
Compensations tenant lieu de taxes	2	30 612 368	32 628 055	32 778 916			32 778 916
Quotes-parts	3					14 885 715	
Transferts	4	22 399 926	11 002 425	15 368 393		16 528 589	24 477 483
Services rendus	5	64 946 485	61 023 940	64 893 590		8 424 597	72 509 239
Imposition de droits	6	10 914 540	6 845 000	12 104 423			12 104 423
Amendes et pénalités	7	5 106 832	4 825 000	4 579 278			4 579 278
Revenus de placements de portefeuille	8		2 000 000	8 825 216		30 744	8 855 960
Autres revenus d'intérêts	9	6 421 100	1 880 000	3 330 455		1 027 597	4 358 052
Autres revenus	10	919 158	400 000	2 606 918		2 508 900	5 115 818
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	404 401 848	395 898 410	426 060 618		43 406 142	446 352 598
<b>Investissement</b>							
Taxes	13						
Quotes-parts	14					144 000	
Transferts	15	30 521 146	5 768 850	35 401 362		1 478 434	36 879 796
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	2 442 805	960 000	1 739 740			1 739 740
Autres	18	639 583		3 012 007			3 012 007
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	33 603 534	6 728 850	40 153 109		1 622 434	41 631 543
	22	438 005 382	402 627 260	466 213 727		45 028 576	487 984 141
<b>Charges</b>							
Administration générale	23	34 568 863	41 752 415	38 955 432	1 132 005		40 086 937
Sécurité publique	24	64 397 375	63 530 442	64 515 043	3 418 845		67 904 734
Transport	25	68 476 062	65 263 284	63 411 894	24 711 326	36 606 827	109 107 990
Hygiène du milieu	26	40 857 164	42 997 206	46 168 673	20 840 257		67 008 930
Santé et bien-être	27	1 615 372	1 615 000	1 896 806	10 166		1 906 972
Aménagement, urbanisme et développement	28	29 652 763	21 566 897	27 546 096	1 848 822	11 556 481	33 005 990
Loisirs et culture	29	50 172 695	49 531 382	51 640 380	14 842 989	261 977	66 465 661
Réseau d'électricité	30	39 005 541	39 426 994	40 910 727	3 099 011		44 009 738
Frais de financement	31	17 909 249	21 066 295	20 298 820		719 808	21 018 628
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	65 363 196	65 363 196	69 903 421	69 903 421		
	34	412 018 280	412 113 111	425 247 292		49 145 093	450 515 580
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	25 987 102	(9 485 851)	40 966 435		(4 116 517)	37 468 561

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	25 987 102	(9 485 851)	40 966 435	37 468 561
Moins : revenus d'investissement	2 (	33 603 534)	6 728 850)	40 153 109)	41 631 543)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(7 616 432)	(16 214 701)	813 326	(4 162 982)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Amortissement	4	65 363 196	65 363 196	69 903 421	75 827 526
Produit de cession	5	1 854 004		1 217 810	1 604 022
(Gain) perte sur cession	6	(1 277 183)		(1 144 486)	(1 202 491)
Réduction de valeur / Reclassement	7			471 392	471 392
	8	65 940 017	65 363 196	69 976 745	76 700 449
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Coût des propriétés vendues	9			176 122	176 122
Réduction de valeur / Reclassement	10			(471 392)	(471 392)
	11			(295 270)	(295 270)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Remboursement ou produit de cession	12	2 037 937		1 179 457	1 179 457
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14	3 487 440		38 286	38 286
	15	5 525 377		1 217 743	1 217 743
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	4 656 838		4 167 218	4 167 218
Remboursement de la dette à long terme	17 (	62 071 680)	48 723 885)	48 742 959)	51 549 672)
	18	(57 414 842)	(48 723 885)	(44 575 741)	(47 382 454)
<b>Affectations</b>					
Activités d'investissement	19 (	833 715)	800 000)	5 648 782)	5 665 263)
Excédent (déficit) accumulé				(127 519)	
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	2 711 468		1 053 120	1 053 120
Excédent de fonctionnement affecté	21	4 959 275	1 247 335	396 626	857 600
Réserves financières et fonds réservés	22	(7 805 210)	(341 945)	(3 500 287)	(3 500 287)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(4 265 300)	(530 000)	(1 115 800)	(1 115 800)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	(5 233 482)	(424 610)	(8 815 123)	985 119
	26	8 817 070	16 214 701	17 803 624	22 266 464
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	1 200 638		18 616 950	18 103 482

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	33 603 534	40 153 109	1 622 434	41 631 543
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2 (	991 700)(	431 368)(	)	(431 368)
Sécurité publique	3 (	2 938 827)(	3 338 227)(	)	(3 338 227)
Transport	4 (	54 454 376)(	47 787 385)(	3 138 012)(	50 925 397)
Hygiène du milieu	5 (	42 437 565)(	54 613 258)(	)	(54 613 258)
Santé et bien-être	6 (	)	)	)	)
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	2 295 757)(	3 379 043)(	200 774)(	3 579 817)
Loisirs et culture	8 (	27 041 805)(	11 639 719)(	)	(11 639 719)
Réseau d'électricité	9 (	1 512 920)(	1 153 075)(	)	(1 153 075)
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	)	)	)	)
	11 (	131 672 950)(	122 342 075)(	3 338 786)(	125 680 861)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Acquisition	12 (	)	)	6 944)(	6 944)
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Émission ou acquisition	13 (	3 731 781)(	382 573)(	)	(382 573)
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	81 198 677	75 221 317	598 468	75 819 785
<b>Affectations</b>					
Activités de fonctionnement	15	833 715	5 648 782	(127 519)	5 665 263
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	400 000			
Excédent de fonctionnement affecté	17				
Réserves financières et fonds réservés	18	4 865 093	3 860 729		3 860 729
	19	6 098 808	9 509 511	(127 519)	9 525 992
	20	(48 107 246)	(37 993 820)	(2 874 781)	(40 724 601)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	(14 503 712)	2 159 289	(1 252 347)	906 942

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	110 370 477	107 804 650	20 393 772	128 198 422
Débiteurs (note 5)	2	129 412 490	144 313 132	22 160 048	162 783 478
Prêts (note 6)	3	2 641 990	1 806 820		1 806 820
Placements de portefeuille (note 7)	4	75 000	75 000		75 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	242 499 957	253 999 602	42 553 820	292 863 720
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	13 147 167	21 858 087	2 527 200	24 385 287
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	88 009 045	86 984 323	11 375 492	94 670 113
Revenus reportés (note 11)	12	42 533 510	37 944 799	10 860 047	48 186 203
Dettes à long terme (note 12)	13	578 045 182	607 050 185	23 968 407	631 018 592
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14	59 615 000	50 807 300		50 807 300
Autres passifs (note 14)	15	125 000	125 000		125 000
	16	781 474 904	804 769 694	48 731 146	849 192 495
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(538 974 947)	(550 770 092)	(6 177 326)	(556 328 775)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	1 232 513 720	1 284 879 050	62 151 695	1 347 030 745
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19			4 751 199	4 751 199
Stocks de fournitures	20	4 610 860	4 717 161	1 574 106	6 291 267
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	1 527 098	1 817 047	631 827	2 448 874
	23	1 238 651 678	1 291 413 258	69 108 827	1 360 522 085
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	4 469 326	19 765 289	(379 356)	20 004 576
Excédent de fonctionnement affecté	25	1 008 660	2 884 194	13 324 526	16 208 720
Réserves financières et fonds réservés	26	30 112 538	34 298 723	907 594	35 206 317
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	( 61 709 570 ) (	56 359 217 ) (		56 359 217 ) (
Financement des investissements en cours	28	(8 612 146)	(10 678 378)	(4 666 072)	(15 344 450)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	734 407 923	750 732 555	53 744 809	804 477 364
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	699 676 731	740 643 166	62 931 501	804 193 310
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			195 300	226 877
Autre	2	125 802 913	123 916 880	139 962 838	130 112 396
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			58 337	67 768
Autres	4	36 336 955	32 193 126	36 566 785	39 749 073
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	125 763 266	134 657 050	152 815 203	144 289 961
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	18 529 345	17 166 520	17 166 520	13 858 684
D'autres organismes municipaux	10			345 282	510 420
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	1 242 050	1 335 474	1 649 045	1 430 946
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	1 294 900	1 796 826	1 857 781	2 870 124
<b>Contributions</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	14 636 100	14 876 177		
Transferts	15	148 540	146 790	146 790	
Autres	16				
Autres					
Transferts	17	1 505 000	2 033 445	2 033 445	2 475 325
Autres	18	18 278 931	24 361 654	19 028 999	17 344 091
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19	65 363 196	69 903 421	75 827 526	71 310 940
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
▪ Réclamation de dommages	21.1	565 000	2 016 702	2 016 702	1 036 727
▪ Autres	21.2	2 646 915	843 227	845 027	4 421 290
	22	412 113 111	425 247 292	450 515 580	429 704 622

**Note**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>RÉSULTATS</b>			
<b>Revenus</b>			
Revenus sur les placements de portefeuille	1	273 654	110 775
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	2	125 808	113 536
Autres revenus	3	19 044	6 252 827
	4	418 506	6 477 138
<b>Charges</b>			
Créances douteuses sur prêts et placements de portefeuille			
Radiation	5	79 441	5 954 789
Variation de la provision pour moins-value	6	(41 155)	(2 467 720)
Autres créances douteuses	7		
	8	38 286	3 487 069
Autres charges	9		298 038
	10	38 286	3 785 107
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	11	380 220	2 692 031
<b>SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE</b>			
<b>Actifs</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	6 141 798	4 672 610
Placements de portefeuille	13		
Débiteurs	14	304 971	77 813
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	2 356 041	3 232 366
Provision pour moins-value	16	( 549 221)	( 590 376)
	17	1 806 820	2 641 990
	18	8 253 589	7 392 413
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	19		
Revenus reportés	20	15 000	
Dettes à long terme	21	7 408 732	6 942 776
	22	7 423 732	6 942 776
<b>Solde du Fonds local d'investissement</b>	23	829 857	449 637
<b>VENTILATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>			
Libres	24	6 101 798	4 152 610
Supportant les engagements de prêts	25	40 000	520 000
Supportant les garanties de prêts	26		
	27	6 141 798	4 672 610

**Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu**

Les prêts aux entreprises comportent différentes modalités de recouvrement, notamment des moratoires au niveau des intérêts, des taux d'intérêts variant de 3 % à 9 % et certains prêts dont les intérêts sont remboursés par la Ville à la date d'anniversaire.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Note sur la dette à long terme**

Emprunt, sans intérêts, remboursable selon les modalités suivantes :

**Emprunt FLI**

- Un premier versement le 1er juin 2026 égal au solde de la dette à long terme non encore investi au 31 décembre 2025;
- Cinq versements annuels et consécutifs effectués le 1er juin de chaque année et ce, à compter du 1er juin 2027, chaque versement étant égal aux sommes reçues par la Ville durant la période de douze mois précédant le 31 décembre de chaque année, à titre de remboursement du capital investi, jusqu'à concurrence du remboursement total des prêts.
- Un versement le 1er juin 2032 égal à l'évaluation du portefeuille de placements du Fonds au 31 décembre 2031, jusqu'à concurrence du solde du prêt.

En vertu de ces modalités de remboursement, les montants correspondant aux pertes approuvées par le ministère sur les prêts ne seront pas remboursables.

**Emprunt PAUPME/AERAM/AERAP (pandémie)**

- Un seul versement égal à l'évaluation du portefeuille de placements, jusqu'à concurrence du montant prêté le 31 mars 2030.

Le ministère a exigé durant l'année une somme de 305 762 \$ en guise de remboursement des sommes versées à la Ville et non utilisées aux fins du PAUPME à la fin du programme, soit le 23 août 2022.

De plus, les montants octroyés par la Ville sous la forme de contribution financière non remboursable aux entreprises visées par un ordre de fermeture afin de protéger contre la COVID-19, ne feront pas l'objet d'un remboursement.

La Ville pourra conserver l'équivalent de 3 % des sommes versées par le ministère pour couvrir les frais associés à l'analyse des demandes et suivi des dossiers jusqu'au 31 mars 2030. La portion non utilisée de l'équivalent du 3 % deviendra remboursable.

**Emprunt PAUPME (feux de forêt)**

- Un seul versement égal à l'évaluation du portefeuille de placements, jusqu'à concurrence du montant prêté le 31 mars 2030.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

La Ville pourra conserver l'équivalent de 3 % des sommes versées par le ministère pour couvrir les frais associés à l'analyse des demandes et suivi des dossiers jusqu'au 31 mars 2030. La portion non utilisée de l'équivalent du 3 % deviendra remboursable.

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

**FLI**

La Ville s'est engagée envers une entreprise pour un montant totalisant 40 000 \$ au 31 décembre 2023.

**PAUPME/AERAM/AERAP (pandémie)**

La Ville n'a aucun engagement au 31 décembre 2023.

**PAUPME (feux de forêt)**

La Ville n'a aucun engagement au 31 décembre 2023.

**Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts**

S.O.

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

Les autres revenus sont constitués des pardons de prêts au montant de 19 044 \$.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>RÉSULTATS</b>		
<b>Revenus</b>		
Revenus provenant de la gestion foncière	1 31 261	32 407
Revenus provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	2 6 305	5 611
	3 37 566	38 018
<b>Charges</b>		
Frais de gestion		
Salaires	4	
Créances douteuses	5	
Autres frais de gestion	6 37 566	38 018
	7 37 566	38 018
Activités et projets de mise en valeur du territoire		
▪	8.1	
	9	
	10 37 566	38 018
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	11	
<b>SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE</b>		
<b>Actifs</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	
Placements de portefeuille	13	
Débiteurs	14 5 474	5 166
Provision pour créances douteuses	15 ( ) ( )	
	16 5 474	5 166
Autres	17	
	18 5 474	5 166
<b>Passifs</b>		
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	19	
Créditeurs et charges à payer	20 2 737	2 583
Revenus reportés		
Provenant de la gestion foncière	21 2 737	2 583
Provenant de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier	22	
Autres	23	
Autres	24	
	25 5 474	5 166
<b>Solde du Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire</b>	26	

**Note sur les autres actifs**

**Note sur les créditeurs et charges à payer**

**Note sur les autres revenus reportés**

**Note sur les autres passifs**

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	20 004 576	5 211 461
Excédent de fonctionnement affecté	2	16 208 720	14 343 806
Réserves financières et fonds réservés	3	35 206 317	31 580 296
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 56 359 217)(	61 709 570)
Financement des investissements en cours	5	(15 344 450)	(11 728 435)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	804 477 364	789 027 191
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	804 193 310	766 724 749
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	19 765 289	3 489 326
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	239 287	1 722 135
	11	20 004 576	5 211 461
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Cession d'actifs	12.1	612 034	421 125
▪ Remboursement anticipé de la dette	12.2	300 160	587 535
▪ Engagements par résolution	12.3	1 972 000	980 000
	13	2 884 194	1 988 660
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ Conseil des arts	14.1	582 439	517 929
▪ Promotion Saguenay	14.2	12 742 087	11 837 217
	15	13 324 526	12 355 146
	16	16 208 720	14 343 806

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Renovations majeures du stade de soccer Saguenay	17.1 34 439	3 388
▪ Financement d'ententes de développement culturel avec le MCC	17.2 955 995	990 468
▪ Réfection infrastructures désuètes	17.3 2 154 502	1 581 770
▪ Fluctuations tarifaires achat d'énergie et équipements Hydro-Jonquière	17.4 2 500 000	2 500 000
▪ Construction d'infrastructures de gestion des matières résiduelles	17.5 3 148 662	2 748 260
▪ Service de l'eau	17.6 157 429	115 181
▪ Dépenses fluctuantes et dépenses urgentes changements climatiques	17.7 6 370 862	5 578 546
▪ Programme d'auto-assurance	17.8 5 000 000	5 000 000
	18 20 321 889	18 517 613
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 870 837	270 674
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23 4 732 800	2 522 197
Organismes contrôlés et partenariats	24 907 594	1 467 758
Montant non réservé		
Administration municipale	25	2 603 156
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27 6 431 769	4 750 423
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 678 247	199 477
Autres		
▪ Fonds de logement social	30.1 1 217 192	1 208 192
▪ Fonds du conseil des arts	30.2 45 989	40 806
	31 14 884 428	13 062 683
	32 35 206 317	31 580 296

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ( 1 254 100)(	1 254 100)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ( 18 075 400)(	18 075 400)
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ( ) (	)
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ( ) (	)
Autres	37 ( 183 900)(	410 200)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ( 11 552 200)(	11 741 700)
	39 ( 31 065 600)(	31 481 400)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ( ) (	)
Assainissement des sites contaminés	41 ( ) (	)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ( ) (	)
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ( ) (	700 000)
Autres	44.1 ( ) (	)
	45 ( 31 065 600)(	32 181 400)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ( ) (	)
Utilisation du fonds de roulement	47 ( ) (	)
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ( ) (	)
Utilisation du fonds de roulement	49 ( ) (	)
Autres	50.1 ( ) (	)
	51 ( ) (	)
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ( 963 200)(	1 627 100)
Mesure relative à la COVID-19	53 ( ) (	)
Frais d'émission de la dette à long terme	54 ( ) (	)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ( 7 408 732)(	6 942 776)
Autres	56.1 ( 20 568 178)(	26 547 574)
	57 ( 28 940 110)(	35 117 450)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58 1 839 673	2 947 290
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60 1 806 820	2 641 990
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
	63 3 646 493	5 589 280
	64 ( 56 359 217)(	61 709 570)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>			
<b>Financement des investissements en cours</b>			
Financement non utilisé	65	27 749 314	32 987 903
Investissements à financer	66 (	43 093 764)(	44 716 338)
	67	(15 344 450)	(11 728 435)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>			
<b>Éléments d'actif</b>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	1 347 030 745	1 298 050 333
Propriétés destinées à la revente	69	4 751 199	4 448 985
Prêts	70	1 806 820	2 641 990
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	75 000	75 000
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72		
	73	1 353 663 764	1 305 216 308
Ajustements aux éléments d'actif	74	(1 806 820)	(2 641 990)
	75	1 351 856 944	1 302 574 318
<b>Éléments de passif correspondant</b>			
Dette à long terme	76 (	631 018 592)(	604 805 571)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (	3 647 211)(	3 445 013)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	58 346 113	59 586 006
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	28 940 110	35 117 451
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80		
	81 (	547 379 580)(	513 547 127)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 (	)	)
	83 (	547 379 580)(	513 547 127)
	84	804 477 364	789 027 191

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	2
Régimes supplémentaires de retraite	2	2

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

**RÉGIMES DE RETRAITE ENREGISTRÉS**

La Ville de Saguenay offre à ses employés deux régimes de retraite enregistrés auprès de Retraite Québec : celui du groupe des cols bleus, des cols blancs et des cadres et celui des pompiers et des policiers. Ces régimes sont capitalisés et prévoient le versement de prestations calculées en fonction d'un nombre d'années de service reconnues et d'un pourcentage préétabli (2 %) de la rémunération admissible (salaire final moyen), entre autres. De plus, des prestations de raccordement sont prévues aux régimes.

Ces régimes ont chacun deux volets : le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2013 (volet antérieur) et le service postérieur au 31 décembre 2012 (volet courant) pour le régime des cols bleus, des cols blancs et des cadres et le service antérieur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 (volet antérieur) et le service postérieur au 31 décembre 2013 (volet courant) pour le régime des pompiers et des policiers.

Dans les deux régimes, les paramètres du volet courant sont les mêmes pour les groupes d'employés qui en font partie. Quant au volet antérieur, les paramètres diffèrent dans les deux régimes et d'un groupe à l'autre à l'intérieur d'un même régime. Certains changements s'appliquent dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013 pour le régime des cols bleus, des cols blancs et des cadres et au 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour le régime des pompiers et des policiers.

Le 31 décembre 2022 est la date de l'évaluation actuarielle la plus récente pour ces deux régimes.

**RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE**

**Régime d'appoint**

Pour certains cadres, ce régime couvre la rente découlant de la différence entre la rente qui serait pourvue par le régime de base sans l'application des limites fiscales et la rente effectivement payable par le régime de base. Ce régime a été abrogé en date du 10 septembre 2022 pour les futurs cadres.

**Rentes payables par la Ville**

Ce programme est constitué des rentes payables directement par les fonds de la Ville à la suite du programme de départ assisté (PDA) de 2007.

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (29 797 900)	(32 578 600)
Charge de l'exercice	4 ( 11 538 300)	( 16 509 300)
Cotisations versées par l'employeur	5 20 156 500	19 290 000
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (21 179 700)	(29 797 900)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	713 416 700	684 708 500
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (	718 189 200)(	689 409 000)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(4 772 500)	(4 700 500)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	(16 407 200)	(25 097 400)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	(21 179 700)	(29 797 900)
Provision pour moins-value	12 (	)	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	(21 179 700)	(29 797 900)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>			
Nombre de régimes en cause	14	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	165 830 500	169 969 100
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	170 603 000)(	165 268 600)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	4 772 500)(	(4 700 500))
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	20 549 100	21 203 700
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	20 549 100	21 203 700
Cotisations salariales des employés	21 (	11 261 000)(	10 779 400)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)	)
	23	9 288 100	10 424 300
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	1 567 800	4 158 700
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	10 855 900	14 583 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	39 690 300	37 585 900
Rendement espéré des actifs	32 (	39 007 900)(	35 659 600)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	682 400	1 926 300
Charge de l'exercice	34	11 538 300	16 509 300

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 38 932 100	(1 879 900)
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 ( 39 007 900)	( 35 659 600)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 (75 800)	(37 539 500)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 (10 182 200)	54 845 800
Prestations versées au cours de l'exercice	39 41 641 400	37 594 500
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 698 212 100	652 071 400
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42 1 231 600	1 351 000
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 28 043 400	20 183 800
DMERCA du nouveau volet	45 15	16
DMERCA de l'ancien volet	46 11	13
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 27	27
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,85 %	5,84 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,84 %	5,25 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 2,93 %	2,74 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques	52.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	1
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

**RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE**

Ce régime est accessible aux retraités à partir de 50 ans. Les garanties couvrent en partie l'assurance-vie de base, l'assurance décès ou mutilation par accident, l'assurance-vie des personnes à charge, l'assurance maladie et l'assurance soins dentaires.

	2023	2022
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55 (29 817 100)	(29 740 900)
Charge de l'exercice	56 ( 646 500)(	785 400)
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57 836 000	709 200
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58 (29 627 600)	(29 817 100)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ( 17 981 900)(	19 562 100)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61 (17 981 900)	(19 562 100)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62 (11 645 700)	(10 255 000)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63 (29 627 600)	(29 817 100)
Provision pour moins-value	64 ( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 (29 627 600)	(29 817 100)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ( 17 981 900)(	19 562 100)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ( 17 981 900)(	19 562 100)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70	528 800
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71	740 100
	72	528 800
Cotisations salariales des employés	73 (	)(
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74 (	)(
	75	528 800
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76	(806 900)
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77	(684 200)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79	
Variation de la provision pour moins-value	80	
Autres	81.1	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82	(278 100)
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83	924 600
Rendement espéré des actifs	84 (	)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85	924 600
Charge de l'exercice	86	646 500
		785 400
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87	
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88 (	)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89	
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90	2 197 600
Prestations versées au cours de l'exercice	91	836 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92	
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93	
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95	13
		14
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	5,20 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	3,00 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	2,00 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	4,70 %
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	3,80 %
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102	2040
Autres hypothèses économiques	103.1	

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 \_\_\_\_\_ 4

**Description des régimes et autres renseignements**

**Description du régime des employés de la Société de transport du Saguenay**

Les employés de la Société de transport du Saguenay participent à des régimes à cotisations déterminées qui prévoient le versement de prestations basées sur les cotisations salariales et patronales accumulées avec des intérêts en fonction du rendement de la caisse de retraite. La charge de la Société correspond aux cotisations qu'elle a dû verser en contrepartie des services rendus par les employés au cours de l'exercice. La Société n'a aucune obligation relative aux régimes autre que de verser sa cotisation annuelle. Actuellement, la cotisation annuelle des employés correspond à un montant variant de 4,5 % à 7 % de leur salaire et la Société doit verser un montant représentant 7 % à 10,5 % du salaire des employés.

**Description du régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités (RPSMCM)**

Par le décret 26-2017 du 25 janvier 2017, paru dans la Gazette officielle du 8 février 2017, le gouvernement a édicté le régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités (RPSMCM), établi par règlement pris en vertu de la *Loi sur les régimes de retraite des maires et des conseillers des municipalités* (RRMCM). Depuis 1989, les élus municipaux ne cotisent plus et les municipalités ne contribuent plus au RRMCM, lequel avait été mis en place en 1975. Ce régime a été remplacé en 1989 par le régime de retraite des élus municipaux (RREM).

Le RPSMCM est administré par Retraite Québec. Il vise à pourvoir à la poursuite du paiement des prestations une fois la caisse de retraite du RRMCM épuisée, ce qui est survenu en date du 6 novembre 2017. En vertu du règlement établissant le RPSMCM, les 42 municipalités concernées deviennent dès lors responsables de pourvoir aux paiements des prestations du RPSMCM. L'annexe I du règlement, établissant le RPSMCM, détermine la part que chaque municipalité doit contribuer selon un pourcentage fixe. En début de chaque année, Retraite Québec facture les municipalités pour les contributions qu'elles doivent verser dans l'année.

Ce régime est un régime de retraite à prestations déterminées pour lequel il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Il constitue donc un régime interemployeurs en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par conséquent, les municipalités participantes comptabilisent ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ce régime de retraite correspond aux contributions qu'elle doit verser pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

Le déficit actuariel du RRMCM au 31 décembre 2015, d'après les états financiers du régime établis à cette date, est de 7 840 000 \$. La part de ce déficit dont la Ville de Saguenay est responsable est de 760 430 \$.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	43 591	75 506
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109	769 418	706 665
	110	813 009	782 171

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	1
--	-----	---

**Description des régimes et autres renseignements**

La Ville de Saguenay offre à certains de ses salariés des REER individuels. Les cotisations de l'employeur pour ces régimes correspondent à 10 % du salaire des employés.

		2023	2022
<b>Charge de l'exercice</b>			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	68 643	66 815
Autres régimes	115		
	116	68 643	66 815

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	13	13

**Description du régime**

Le régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les organismes municipaux participants se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des organismes municipaux. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Ces deux régimes sont des régimes à prestations déterminées pour lesquels il n'est pas possible d'établir des comptes de participation distincts pour chaque employeur. Ils constituent donc des régimes interemployeurs en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public. Par conséquent, les organismes municipaux participants comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par un organisme municipal participant relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par lui pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	118	46 738	44 945
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	119	157 506	151 467
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	71 149	55 699
	121	228 655	207 166

**Note**

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées		
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022	
<b>TAXES</b>					
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	233 358 985	239 270 479	239 270 479	222 393 806
Taxes spéciales					
Service de la dette	2				
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7	1 105	1 114	1 114	1 183
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	233 360 090	239 271 593	239 271 593	222 394 989
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	15 479 000	15 752 837	15 752 837	15 795 284
Égout	13	11 665 500	11 682 981	11 682 981	11 526 699
Traitement des eaux usées	14				
Matières résiduelles	15	13 777 100	13 835 336	13 835 336	12 305 193
Autres	16.1				
Centres d'urgence 9-1-1	17	800 000	797 379	797 379	837 894
Service de la dette	18	76 200	72 038	72 038	75 619
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20		14 475	14 475	13 491
Activités d'investissement	21				
	22	41 797 800	42 155 046	42 155 046	40 554 180
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24	136 100	146 790	146 790	132 270
	25	136 100	146 790	146 790	132 270
	26	41 933 900	42 301 836	42 301 836	40 686 450
	27	275 293 990	281 573 429	281 573 429	263 081 439

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	1 680 820	655	3 130
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29	61 680	1 663 833	1 592 075
Compensations pour les terres publiques	30	99 270	102 713	99 173
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	6 014 130	6 037 065	5 434 574
Cégeps et universités	32	5 271 500	5 289 334	4 996 348
Écoles primaires et secondaires	33	6 137 675	6 151 007	5 718 427
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	19 265 075	19 244 607	17 843 727
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	36	8 697 010	8 700 235	8 219 879
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	213 360	209 000	206 160
Taxes d'affaires	38			
	39	8 910 370	8 909 235	8 426 039
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43	4 126 305	4 279 796	3 983 800
Autres	44	326 305	345 278	358 802
	45	4 452 610	4 625 074	4 342 602
	46	32 628 055	32 778 916	30 612 368

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	47	36 000	33 359	37 201
<b>Sécurité publique</b>				
Police	48	603 500	567 435	83 281
Sécurité incendie	49			
Sécurité civile	50		1 006 744	3 085 548
Autres	51			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	52	104 835	106 737	155 002
Enlèvement de la neige	53			
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55		2 373 906	1 621 280
Transport adapté	56		1 840 000	1 840 000
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60	22 700	22 172	25 094
Autres	61			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	216 940	272 019	213 151
Réseau de distribution de l'eau potable	63	351 493	377 399	344 244
Traitement des eaux usées	64	106 741	145 114	98 508
Réseaux d'égout	65	173 276	205 471	164 980
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66	385 000	419 765	749 132
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	77	45 000	45 000	447 441
Rénovation urbaine	78	6 140	1 717 781	1 751 692
Promotion et développement économique	79		219 044	7 675 951
Autres	80	200 000	303 523	98 410
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	81	122 250	113 906	159 413
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	598 185	819 769	723 984
Autres	83	414 910	633 230	404 789
<b>Réseau d'électricité</b>	84			
	85	3 341 970	7 008 468	19 679 101

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	86			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	5 568 850	5 381 759	472 906
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94		1 478 434	(2 948)
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98	4 780 634	4 780 634	5 415 003
Transport par eau	99			
Autres	100			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	818 178	818 178	171 516
Réseau de distribution de l'eau potable	102	7 905 034	7 905 034	6 053 901
Traitement des eaux usées	103	6 139 568	6 139 568	
Réseaux d'égout	104	7 833 462	7 833 462	4 653 902
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			1 640 706
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111	787 167	787 167	437 720
Autres	112			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			24 357
Rénovation urbaine	117	6 325	6 325	414 007
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	120	1 749 235	1 749 235	11 005 069
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122	200 000		232 059
<b>Réseau d'électricité</b>	123			
	124	5 768 850	35 401 362	36 879 796
				30 518 198

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126	108 465	108 467	108 467
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129	3 546 990	4 255 081	4 255 081
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			2 778 937
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	2 320 000	2 311 497	2 311 497
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133	1 685 000	1 684 880	1 684 880
Autres	134			174 087
	135	7 660 455	8 359 925	11 138 862
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	136	16 771 275	50 769 755	61 357 279
				10 406 660
				60 603 959

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	141	436 315	416 189	416 189
Sécurité incendie	142		325 930	325 930
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	436 315	742 119	742 119
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147			
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	6 100	6 803	6 370
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154			
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156	31 000	31 450	30 737
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157	132 770	287 148	229 865
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160			
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	169 870	325 401	266 972

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social		165		
Autres		166		
		167		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage		168		
Rénovation urbaine		169		
Promotion et développement économique		170		
Autres		171		
		172		
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives		173		
Activités culturelles				
Bibliothèques		174		
Autres		175		
		176		
<b>Réseau d'électricité</b>		177		
		178	606 185	1 067 520
			1 067 520	755 230

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Grefte et application de la loi	179	2 000	1 796	2 583
Évaluation	180	2 000	326	47 428
Autres	181	802 000	2 072 285	912 360
	182	806 000	2 074 407	962 371
<b>Sécurité publique</b>				
Police	183	1 635 500	1 904 156	1 889 023
Sécurité incendie	184	50 500	70 063	53 830
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	1 686 000	1 974 219	1 942 853
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	80 000	204 463	137 606
Enlèvement de la neige	189	288 000	266 429	389 503
Autres	190	215 000	254 475	181 482
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191		4 502 703	3 742 172
Transport adapté	192		167 828	140 799
Transport scolaire	193			259 013
Autres	194	1 917 480	2 135 749	3 411 976
Autres	195			
	196	2 500 480	2 861 116	8 262 551
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	390 000	698 453	835 428
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200	10 000	126 682	28 249
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202	325 000	436 779	474 905
Autres	203			
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	725 000	1 261 914	1 338 582

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	347 000	511 637	438 419
Rénovation urbaine	213		194 980	227 197
Promotion et développement économique	214		481 674	237 205
Autres	215			
	216	347 000	706 617	902 821
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	217	1 771 775	1 993 073	1 580 140
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	70 500	87 239	79 772
Autres	219	93 000	171 650	131 916
	220	1 935 275	2 251 962	1 791 828
<b>Réseau d'électricité</b>	221	52 418 000	52 695 835	52 934 426
	222	60 417 755	63 826 070	68 135 432
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	223	61 023 940	64 893 590	68 890 662

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	224	1 295 000	1 945 049	1 407 949
Droits de mutation immobilière	225	4 800 000	9 405 870	8 753 053
Droits sur les carrières et sablières	226	750 000	750 000	750 000
Autres	227		3 504	3 538
	228	6 845 000	12 104 423	10 914 540
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	229	4 825 000	4 579 278	5 106 832
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	230	2 000 000	8 825 216	3 770 443
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	231	1 880 000	3 330 455	2 993 634
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		1 144 486	1 298 432
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234		487 108	467 570
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236	960 000	1 739 740	2 442 805
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239		3 602 060	1 148 782
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	400 000	872 379	552 955
	242	1 360 000	7 358 665	5 910 544
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	243			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	5 544 368	5 009 218	168 732	5 177 950	5 177 450	5 130 929
Greffe et application de la loi	2	3 668 520	4 333 806	140 378	4 474 184	4 474 184	4 144 250
Gestion financière et administrative	3	20 085 442	16 797 340	559 787	17 357 127	17 357 127	14 674 140
Évaluation	4	2 670 634	2 060 129	43 281	2 103 410	2 103 410	1 953 425
Gestion du personnel	5	4 934 778	4 801 730	98 531	4 900 261	4 900 261	4 936 575
Autres							
▪ Communication	6.1	2 361 944	2 230 577	121 296	2 351 873	2 351 873	2 326 666
▪ Autres	6.2	2 486 729	3 722 632		3 722 632	3 722 632	2 477 555
	7	41 752 415	38 955 432	1 132 005	40 087 437	40 086 937	35 643 540
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	8	42 284 408	41 629 026	1 693 347	43 322 373	43 319 280	41 754 672
Sécurité incendie	9	19 800 424	19 862 241	1 725 498	21 587 739	21 587 139	21 083 448
Sécurité civile	10	25 000	1 147 813		1 147 813	1 122 352	3 420 468
Autres	11	1 420 610	1 875 963		1 875 963	1 875 963	1 401 180
	12	63 530 442	64 515 043	3 418 845	67 933 888	67 904 734	67 659 768
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	14 058 052	14 551 232	19 404 793	33 956 025	33 956 025	31 593 554
Enlèvement de la neige	14	30 361 445	27 664 639	2 999 024	30 663 663	30 663 663	32 837 906
Éclairage des rues	15	1 689 124	1 576 293	336 975	1 913 268	1 913 268	1 810 741
Circulation et stationnement	16	2 644 917	2 933 271	978 382	3 911 653	3 911 653	3 766 434
Transport collectif							
Transport en commun	17	14 690 095	14 709 854		14 709 854	32 464 302	30 742 169
Transport aérien	18	792 937	939 252	8 852	948 104	2 376 215	2 030 418
Transport par eau	19	1 026 714	1 037 353	978 100	2 015 453	3 817 664	3 292 062
Autres	20			5 200	5 200	5 200	5 200
	21	65 263 284	63 411 894	24 711 326	88 123 220	109 107 990	106 078 484

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	7 046 497	9 043 943	2 734 457	11 778 400	11 778 400	8 466 695
Réseau de distribution de l'eau potable	23	6 683 292	7 113 493	5 943 778	13 057 271	13 057 271	13 276 635
Traitement des eaux usées	24	5 109 337	5 637 134	5 197 542	10 834 676	10 834 676	9 349 339
Réseaux d'égout	25	4 955 359	4 413 936	6 163 184	10 577 120	10 577 120	11 201 121
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	2 817 259	2 704 606	4 863	2 709 469	2 709 469	3 611 403
Élimination	27	3 661 243	3 865 404	175 107	4 040 511	4 040 511	4 036 594
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	1 981 306	2 068 055	82 797	2 150 852	2 150 852	2 011 601
Tri et conditionnement	29	2 115 049	2 809 993	68 573	2 878 566	2 878 566	2 571 816
Matières organiques							
Collecte et transport	30	4 141 756	4 070 486	337 788	4 408 274	4 408 274	2 850 459
Traitement	31	901 656	800 258	26 883	827 141	827 141	205 106
Matériaux secs	32	3 482 743	3 488 245	91 862	3 580 107	3 580 107	3 202 254
Autres							
Plan de gestion	34						
Autres	35						
Cours d'eau							
Protection de l'environnement	37	101 709	153 120	13 423	166 543	166 543	178 845
Autres	38						
	39	42 997 206	46 168 673	20 840 257	67 008 930	67 008 930	60 961 868
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>							
Logement social	40	1 615 000	1 739 495		1 739 495	1 739 495	1 615 372
Sécurité du revenu	41						
Autres	42		157 311	10 166	167 477	167 477	7 036
	43	1 615 000	1 896 806	10 166	1 906 972	1 906 972	1 622 408

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	13 369 033	14 430 907	1 432 249	15 863 156	15 863 156	15 216 994
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45		596 479		596 479	596 479	208 720
Autres biens	46		4 370 446		4 370 446	4 370 446	4 052 182
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	8 121 252	8 111 339		8 111 339	11 546 289	13 316 871
Tourisme	48	76 612	36 925	416 573	453 498	453 498	432 126
Autres	49					176 122	239 743
Autres	50						
	51	21 566 897	27 546 096	1 848 822	29 394 918	33 005 990	33 466 636
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	6 646 560	6 774 412	2 379 181	9 153 593	9 153 593	9 363 836
Patinoires intérieures et extérieures	53	8 331 125	8 327 102	1 898 877	10 225 979	10 225 979	9 693 845
Piscines, plages et ports de plaisance	54	1 707 348	1 768 603	174 862	1 943 465	1 943 465	1 453 683
Parcs et terrains de jeux	55	9 384 747	10 053 989	6 811 066	16 865 055	16 865 055	16 212 622
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57						
Autres	58	1 884 190	1 922 416	827 773	2 750 189	2 733 405	2 230 720
	59	27 953 970	28 846 522	12 091 759	40 938 281	40 921 497	38 954 706
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	9 336 591	9 950 449	1 003 027	10 953 476	10 946 153	10 307 659
Bibliothèques	61	5 447 527	5 760 527	1 131 716	6 892 243	6 892 243	6 624 635
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62	2 354 597	2 217 757	483 682	2 701 439	2 701 439	3 007 961
Autres ressources du patrimoine	63	92 237	107 358	43 997	151 355	151 355	120 867
Autres	64	4 346 460	4 757 767	88 808	4 846 575	4 852 974	4 499 492
	65	21 577 412	22 793 858	2 751 230	25 545 088	25 544 164	24 560 614
	66	49 531 382	51 640 380	14 842 989	66 483 369	66 465 661	63 515 320

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	67	39 426 994	40 910 727	3 099 011	44 009 738	44 009 738	42 086 424
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dette à long terme							
Intérêts	68	18 412 110	17 200 557		17 200 557	17 859 410	14 490 538
Autres frais	69	1 359 285	1 301 437		1 301 437	1 301 437	1 309 512
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70	944 900	1 607 000		1 607 000	1 607 000	2 655 800
Autres	71	350 000	189 826		189 826	250 781	214 324
	72	21 066 295	20 298 820		20 298 820	21 018 628	18 670 174
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	73						
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	74	65 363 196	69 903 421 (	69 903 421)			

# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2023**

# Table des matières

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	12
Rémunération des élus	13

## **Autres renseignements**

Questionnaire	14
---------------	----

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	5 836 350	5 836 350	7 727 215
Usines de traitement de l'eau potable	2	10 749 577	10 749 577	15 752 806
Usines et bassins d'épuration	3	18 823 442	18 823 442	5 207 181
Conduites d'égout	4	3 876 712	3 876 712	1 364 074
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	23 285 064	23 320 526	30 642 685
Ponts, tunnels et viaducs	7	8 874 454	8 874 454	3 004 850
Systèmes d'éclairage des rues	8	35 486	35 486	163 961
Aires de stationnement	9	536 218	536 218	2 708 299
Parcs et terrains de jeux	10	8 591 043	8 591 043	12 178 481
Autres infrastructures	11	462 672	462 672	751 842
Réseau d'électricité	12	1 073 371	1 073 371	1 253 023
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	15 107 781	15 469 500	9 456 848
Édifices communautaires et récréatifs	14	10 026 503	10 026 503	25 316 842
Améliorations locatives	15		28 745	
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16		2 275 438	2 055 500
Autres	17	4 399 155	4 622 809	7 253 488
Ameublement et équipement de bureau	18	1 745 900	2 040 570	2 028 499
Machinerie, outillage et équipement divers	19	7 432 216	7 545 640	9 172 322
Terrains	20	1 486 131	1 486 131	867 445
Autres	21		5 674	
	22	122 342 075	125 680 861	136 905 361

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>		
		<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2023</b>	<b>Réalisations 2022</b>	
Infrastructures autres que pour nouveau développement					
	Conduites d'eau potable	1	4 907 503	4 907 503	5 804 369
	Usines de traitement de l'eau potable	2	10 749 577	10 749 577	15 752 806
	Usines et bassins d'épuration	3	18 823 442	18 823 442	5 207 181
	Conduites d'égout	4	3 456 512	3 456 512	1 219 283
	Autres infrastructures	5	34 779 506	34 814 968	44 607 427
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)					
	Conduites d'eau potable	6	928 847	928 847	1 922 846
	Usines de traitement de l'eau potable	7			
	Usines et bassins d'épuration	8			
	Conduites d'égout	9	420 200	420 200	144 791
	Autres infrastructures	10	7 005 431	7 005 431	4 842 691
	Autres immobilisations corporelles	11	41 271 057	44 574 381	57 403 967
		12	122 342 075	125 680 861	136 905 361

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 008 660	609 321	705 787	912 194
Réserves financières et fonds réservés	3	3 989 958	4 836 457	3 186 018	5 640 397
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	498 807	254 428	104 881	648 354
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	536 224 377	121 393 244	95 907 608	561 710 013
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	541 721 802	127 093 450	99 904 294	568 910 958
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	59 586 006	5 808 109	7 048 002	58 346 113
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	59 586 006	5 808 109	7 048 002	58 346 113
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	59 586 006	5 808 109	7 048 002	58 346 113
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16	6 942 776	485 000	19 044	7 408 732
Autres	17				
	18	66 528 782	6 293 109	7 067 046	65 754 845
	19	608 250 584	133 386 559	106 971 340	634 665 803
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	608 250 584	133 386 559	106 971 340	634 665 803

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

<b>Administration municipale</b>		
Dette à long terme	1	610 640 178
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	37 705 784
Activités de fonctionnement à financer	3	554 710
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	5 644 994
Débiteurs	8	47 478 573
Autres montants	9	7 633 052
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	21 676 462
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	566 467 591
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	13	17 638 468
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	584 106 059
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	584 106 059
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	33 029 655
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
<b>Administration générale</b>				
Grefe et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	14 636 100	14 876 177	
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16			
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
<b>Réseau d'électricité</b>				
	24			
	25	14 636 100	14 876 177	

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

*Non audité*

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Rémunération</b>	1	112 604	490 579
<b>Charges sociales</b>	2	25 288	98 236
<b>Biens et services</b>	3	121 104 889	130 641 956
<b>Frais de financement</b>	4	1 099 294	442 179
<b>Autres</b>	5		
	6	122 342 075	131 672 950

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		<b>Effectifs personnes/ année<sup>2</sup></b>	<b>Semaine normale (heures)</b>	<b>Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice</b>	<b>Rémunération</b>	<b>Charges sociales</b>	<b>Total<sup>1</sup></b>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	169,00	35,00	315 004,00	20 404 428	5 251 298	25 655 726
Professionnels	2	12,00	35,00	22 666,00	1 265 013	370 228	1 635 241
Cols blancs	3	393,00	35,00	728 182,00	32 198 880	7 747 704	39 946 584
Cols bleus	4	428,00	40,00	883 563,00	33 903 300	8 848 019	42 751 319
Policiers	5	198,00	39,00	403 503,00	23 663 363	6 496 626	30 159 989
Pompiers	6	105,00	42,00	245 341,00	11 224 365	3 057 170	14 281 535
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	1 305,00		2 598 259,00	122 659 349	31 771 045	154 430 394
Élus	9	16,00			1 370 135	447 369	1 817 504
	10	1 321,00			124 029 484	32 218 414	156 247 898

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	216 356		873 841		1 090 197
Réseau de distribution de l'eau potable	3	377 399		3 278 688		3 656 087
Traitement des eaux usées	4	145 114		6 139 568		6 284 682
Réseaux d'égout	5	205 471		3 264 740		3 470 211
Autres	6	14 368 390	15 598 767	6 301 421		36 268 578
	7	15 312 730	15 598 767	19 858 258		50 769 755

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité**

		2023	2022
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1	48 361	69 738
Évaluation	2	32 813	47 648
Autres	3	594 601	651 126
	4	675 775	768 512
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5	779 497	1 037 744
Sécurité incendie	6	642 466	707 278
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	1 421 963	1 745 022
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	5 782 038	4 623 783
Enlèvement de la neige	11	470 688	565 367
Autres	12	724 442	524 911
Transport collectif	13	484 367	320 343
Autres	14	106 378	71 784
	15	7 567 913	6 106 188
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	1 778 393	853 212
Réseau de distribution de l'eau potable	17	1 208 415	1 003 209
Traitement des eaux usées	18	291 390	230 161
Réseaux d'égout	19	600 577	575 039
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20	23 432	36 204
Matières recyclables	21	62 790	65 669
Autres	22	244 855	128 239
Cours d'eau	23	1 582	1 838
Protection de l'environnement	24	6	94
Autres	25	1 302	1 225
	26	4 212 742	2 894 890
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	578 886	651 157
Rénovation urbaine	32	395 397	454 985
Promotion et développement économique	33	23 614	27 567
Autres	34		
	35	997 897	1 133 709
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	3 310 890	2 997 399
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	458 409	497 103
Autres	38	472 264	453 842
	39	4 241 563	3 948 344
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40	1 180 967	1 312 584
	41	20 298 820	17 909 249

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ  
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	2023		2022
	Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1	29 734 600	30 631 354
Générale et institutionnelle	2	12 426 400	13 539 946
Industrielle	3		
Autres	4	9 797 000	7 929 067
Autres revenus	5	460 000	1 093 813
	6	52 418 000	53 194 180
<b>Charges</b>			
Achat d'énergie	7	34 158 300	35 832 864
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9	7 088 694	7 117 648
Autres frais	10		
Frais de financement	11	1 100 405	1 091 104
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	12	3 109 734	3 099 011
	13	45 457 133	47 140 627
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14 (	1 820 000)(	2 039 785)(
	15	43 637 133	45 100 842
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	16	8 780 867	8 093 338
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>			
Amortissement	17	3 109 734	3 099 011
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21	3 109 734	3 099 011
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23 (	2 899 188)(	2 899 188)(
	24	(2 899 188)	(2 899 188)
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	25 (	)	)
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32	210 546	199 823
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	33	8 991 413	8 293 161
			9 946 394

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
M. Kevin Armstrong	1.1	Conseiller	67 571	18 207	
M. Claude Bouchard	1.2	Conseiller	57 091	18 207	3 209
M. Jimmy Bouchard	1.3	Conseiller	57 091	18 207	1 500
M. Marc Bouchard	1.4	Conseiller	53 606	18 207	1 500
M. Jacques Cleary	1.5	Conseiller	64 080	18 207	
M. Jean-Marc Crevier	1.6	Conseiller	50 121	18 207	13
M. Carl Dufour	1.7	Conseiller	64 080	18 207	
Mme Julie Dufour	1.8	Maire	162 577	18 207	
M. Serge Gaudreault	1.9	Conseiller	50 121	18 207	
M. Martin Harvey	1.10	Conseiller	67 565	18 207	
Mme Mireille Jean	1.11	Conseiller	53 606	18 207	
M. Michel Potvin	1.12	Conseiller	67 565	18 207	1 500
M. Raynald Simard	1.13	Conseiller	64 080	18 207	
M. Michel Thiffault	1.14	Conseiller	53 606	18 207	
M. Jean Tremblay	1.15	Conseiller	58 021	18 207	1 500
M. Michel Tremblay	1.16	Conseiller	56 103	18 207	688

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	3 303 155 \$
<b>Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement</b>		
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3	1 349 679 \$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	105 854 \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	33 968 \$
Ligne 3 : Autres revenus	7	19 044 \$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	79 441 \$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	(59 810) \$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	2 511 079 \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	114 896 \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	1 092 101 \$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	366 367 \$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	3 356 975 \$
Ligne 24 : Libres	20	2 511 079 \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	5 954 789 \$
Constatés au cours de l'exercice	24	19 044 \$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	5 973 833 \$

**Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement**

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 26
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 27 292 560 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 28
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023 29 3 441 514 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 30
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 31 \_\_\_\_\_ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 32
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 33 \_\_\_\_\_ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 36
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 37 \_\_\_\_\_ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 39 \_\_\_\_\_ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 41 \_\_\_\_\_ \$
- b) autres formes d'aide 42 66 929 \$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 291 539 237 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 \_\_\_\_\_ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 \_\_\_\_\_ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

46 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

47 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

48 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

49 \_\_\_\_\_ \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 \_\_\_\_\_ \$

- Systèmes de drainage

51 \_\_\_\_\_ \$

- Abords de routes

52 \_\_\_\_\_ \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 \_\_\_\_\_ \$

## b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 \_\_\_\_\_ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 \_\_\_\_\_ \$

## c) Total des frais encourus admissibles

56 \_\_\_\_\_ \$

## d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 \_\_\_\_\_

b) Date d'adoption de la résolution

58 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 VS-CE-2011-719
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2011-04-27
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 2
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 \_\_\_\_\_
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 8
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 12
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 1
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 11 843
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 3 336
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 19
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement**

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	22 415 \$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	485 000 \$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	37 415 \$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	15 000 \$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	485 000 \$
Ligne 24 : Libres	88	485 000 \$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	\$

**La question 14 s'applique aux MRC seulement**

# Taux global de taxation réel

Exercice terminé le 31 décembre 2023

# Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant sur le taux global de taxation réel	1
Taux global de taxation réel	3

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

À la trésorière de la Ville de Saguenay,

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit de l'état établissant le taux global de taxation réel de la Ville de Saguenay (ci-après la « Ville ») pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 (ci-après l'« état »).

À notre avis, l'état ci-joint a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ, chapitre F-2.1) (ci-après les « exigences légales »).

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit de l'état au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Observation - Référentiel comptable**

Nous attirons l'attention sur la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) qui décrit le référentiel comptable appliqué. L'état a été préparé afin de permettre à la Ville de répondre aux exigences de l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que l'état ne puisse se prêter à un usage autre. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de l'état**

La direction est responsable de la préparation de l'état conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un état exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

### **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit de l'état**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que l'état est exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de l'état prennent en se fondant sur celui-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

- nous identifions et évaluons les risques que l'état comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*

Mélissa Tremblay, CPA auditrice, permis de comptabilité publique numéro A125845  
Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Ville de Saguenay, le 7 mai 2024



**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

**Non audité****OUI**      **NON**

- |  |   |                                     |                                     |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?  | 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| <p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> |   |                                     |                                     |
| Si oui, présentez-vous le budget consolidé?  | 2 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| 2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?   | 3 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| 3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?  | 4 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |

**Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

- |   |   |                                     |                                     |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| 4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?  | 5 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |
| 5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?   | 6 | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État? | 7 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |

**La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

- |   |   |                          |                                     |
|---|---|--------------------------|-------------------------------------|
| 7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier? | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?                | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            |

**Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.**

**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-05-07

Nom du signataire : Christine Tremblay, CPA

Fonction du signataire : Trésorière

Date de transmission au Ministère : \_\_\_\_\_

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-03 09:54

# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	404 401 848	395 898 410	426 060 618	43 406 142	446 352 598
Investissement	2	33 603 534	6 728 850	40 153 109	1 622 434	41 631 543
	3	438 005 382	402 627 260	466 213 727	45 028 576	487 984 141
<b>Charges</b>	4	412 018 280	412 113 111	425 247 292	49 145 093	450 515 580
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	25 987 102	(9 485 851)	40 966 435	(4 116 517)	37 468 561
Moins : revenus d'investissement	6 (	33 603 534)(	6 728 850)(	40 153 109)(	1 622 434)(	41 631 543)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	(7 616 432)	(16 214 701)	813 326	(5 738 951)	(4 162 982)
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	65 363 196	65 363 196	69 903 421	5 924 105	75 827 526
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	4 656 838		4 167 218		4 167 218
Remboursement de la dette à long terme	10 (	62 071 680)(	48 723 885)(	48 742 959)(	2 806 713)(	51 549 672)
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	833 715)(	800 000)(	5 648 782)(	(127 519))(	5 665 263)
Excédent (déficit) accumulé	12	(4 399 767)	375 390	(3 166 341)	857 600	(2 308 741)
Autres éléments de conciliation	13	6 102 198		1 291 067	504 329	1 795 396
	14	8 817 070	16 214 701	17 803 624	4 606 840	22 266 464
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	1 200 638		18 616 950	(1 132 111)	18 103 482

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	110 370 477	107 804 650	128 198 422
Débiteurs	2	129 412 490	144 313 132	162 783 478
Placements de portefeuille	3	75 000	75 000	75 000
Autres	4	2 641 990	1 806 820	2 641 990
	5	242 499 957	253 999 602	292 863 720
<b>Passifs</b>				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	578 045 182	607 050 185	631 018 592
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	59 615 000	50 807 300	59 615 000
Autres	9	143 814 722	146 912 209	167 366 603
	10	781 474 904	804 769 694	849 192 495
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	(538 974 947)	(550 770 092)	(543 561 263)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles	12	1 232 513 720	1 284 879 050	1 347 030 745
Autres	13	6 137 958	6 534 208	13 491 340
	14	1 238 651 678	1 291 413 258	1 360 522 085
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	4 469 326	19 765 289	20 004 576
Excédent de fonctionnement affecté	16	1 008 660	2 884 194	16 208 720
Réserves financières et fonds réservés	17	30 112 538	34 298 723	35 206 317
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	61 709 570)(	56 359 217)(	56 359 217)(
Financement des investissements en cours	19	(8 612 146)	(10 678 378)	(15 344 450)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	734 407 923	750 732 555	804 477 364
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	699 676 731	740 643 166	804 193 310

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Cession d'actifs	1.1	612 034	421 125
▪ Remboursement anticipé de la dette	1.2	300 160	587 535
▪ Engagements par résolution	1.3	1 972 000	980 000
	2	2 884 194	1 988 660
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	3	13 324 526	12 355 146
	4	16 208 720	14 343 806
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Renovations majeures du stade de soccer Saguenay	5.1	34 439	3 388
▪ Financement d'ententes de développement culturel avec le MCC	5.2	955 995	990 468
▪ Réfection infrastructures désuètes	5.3	2 154 502	1 581 770
▪ Fluctuations tarifaires achat d'énergie et équipements Hydro-Jonquière	5.4	2 500 000	2 500 000
▪ Construction d'infrastructures de gestion des matières résiduelles	5.5	3 148 662	2 748 260
▪ Service de l'eau	5.6	157 429	115 181
▪ Dépenses fluctuantes et dépenses urgentes changements climatiques	5.7	6 370 862	5 578 546
▪ Programme d'auto-assurance	5.8	5 000 000	5 000 000
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	870 837	270 674
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	4 732 800	5 125 353
Organismes contrôlés et partenariats	10	907 594	1 467 758
Fonds local d'investissement	11	6 431 769	4 750 423
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	678 247	199 477
Autres			
▪ Fonds de logement social	14.1	1 217 192	1 208 192
▪ Fonds du conseil des arts	14.2	45 989	40 806
	15	35 206 317	31 580 296
	16	51 415 037	45 924 102

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>2023</b>
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	566 467 591
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	584 106 059

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>2023</b>	<b>2022</b>
		<b>Total consolidé</b>	<b>Total consolidé</b>
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	6 552 591	4 998 618
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	561 710 013	536 224 377
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	648 354	498 807
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	58 346 113	59 586 006
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	7 408 732	6 942 776
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	634 665 803	608 250 584

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		<b>Réalizations 2022</b>	<b>Budget 2023</b>	<b>Réalizations 2023</b>	
		<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Total consolidé</b>
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	12	263 081 439	275 293 990	281 573 429	281 573 429
Compensations tenant lieu de taxes	13	30 612 368	32 628 055	32 778 916	32 778 916
Quotes-parts	14				
Transferts	15	22 399 926	11 002 425	15 368 393	24 477 483
Services rendus	16	64 946 485	61 023 940	64 893 590	72 509 239
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	16 021 372	13 670 000	25 508 917	25 539 661
Autres	18	7 340 258	2 280 000	5 937 373	9 473 870
	19	404 401 848	395 898 410	426 060 618	446 352 598
<b>Investissement</b>					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	30 521 146	5 768 850	35 401 362	36 879 796
Autres	23	3 082 388	960 000	4 751 747	4 751 747
	24	33 603 534	6 728 850	40 153 109	41 631 543
	25	438 005 382	402 627 260	466 213 727	487 984 141

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	41 752 415	38 955 432	1 132 005	40 087 437	40 086 937	35 643 540
Sécurité publique							
Police	2	42 284 408	41 629 026	1 693 347	43 322 373	43 319 280	41 754 672
Sécurité incendie	3	19 800 424	19 862 241	1 725 498	21 587 739	21 587 139	21 083 448
Autres	4	1 445 610	3 023 776		3 023 776	2 998 315	4 821 648
Transport							
Réseau routier	5	48 753 538	46 725 435	23 719 174	70 444 609	70 444 609	70 008 635
Transport collectif	6	16 509 746	16 686 459	986 952	17 673 411	38 658 181	36 064 649
Autres	7			5 200	5 200	5 200	5 200
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	23 794 485	26 208 506	20 038 961	46 247 467	46 247 467	42 293 790
Matières résiduelles	9	19 101 012	19 807 047	787 873	20 594 920	20 594 920	18 489 233
Autres	10	101 709	153 120	13 423	166 543	166 543	178 845
Santé et bien-être	11	1 615 000	1 896 806	10 166	1 906 972	1 906 972	1 622 408
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	13 369 033	14 430 907	1 432 249	15 863 156	15 863 156	15 216 994
Promotion et développement économique	13	8 197 864	8 148 264	416 573	8 564 837	12 175 909	13 988 740
Autres	14		4 966 925		4 966 925	4 966 925	4 260 902
Loisirs et culture	15	49 531 382	51 640 380	14 842 989	66 483 369	66 465 661	63 515 320
Réseau d'électricité	16	39 426 994	40 910 727	3 099 011	44 009 738	44 009 738	42 086 424
Frais de financement	17	21 066 295	20 298 820		20 298 820	21 018 628	18 670 174
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	346 749 915	355 343 871	69 903 421	425 247 292	450 515 580	429 704 622
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	65 363 196	69 903 421 (	69 903 421)			
	21	412 113 111	425 247 292		425 247 292	450 515 580	429 704 622

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

	Réalizations 2022		Réalizations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	33 603 534	40 153 109	1 622 434	41 631 543
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	131 672 950)(	122 342 075)(	3 338 786)(	125 680 861)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	3 731 781)(	382 573)(	6 944)(	389 517)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	81 198 677	75 221 317	598 468	75 819 785
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	833 715	5 648 782	(127 519)	5 665 263
Excédent accumulé	6	5 265 093	3 860 729		3 860 729
	7	(48 107 246)	(37 993 820)	(2 874 781)	(40 724 601)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	(14 503 712)	2 159 289	(1 252 347)	906 942

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

*Extrait du rapport financier, page S14*

# **Données prévisionnelles non auditées**

**Exercice se terminant le 31 décembre 2024**

# Table des matières

Revenus de taxes	1
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	2
Calcul de certains revenus de taxes	3
Taux des taxes	5
Taux global de taxation prévisionnel	7
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	8
Questionnaire	10

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**REVENUS DE TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité***TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	253 410 465
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	
Réserve financière pour le service de la voirie	6	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	
Activités de fonctionnement	8	
Activités d'investissement	9	
Autres	10	
	11	253 410 465

**SUR UNE AUTRE BASE**

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	12	15 490 655
Égout	13	12 077 850
Traitement des eaux usées	14	
Matières résiduelles	15	13 850 310
Autres		
▪	16.1	
Centres d'urgence 9-1-1	17	900 000
Service de la dette	18	102 890
Pouvoir général de taxation	19	
Activités de fonctionnement	20	
Activités d'investissement	21	
	22	42 421 705
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	23	
Autres	24	148 540
	25	148 540
	26	42 570 245
	27	295 980 710

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

**COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES**

**GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES**

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	1	
Immeubles de la Société québécoise des infrastructures	2	1 756 310
Compensations pour les terres publiques	3	99 270
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	4	6 398 900
Cégeps et universités	5	5 666 625
Écoles primaires et secondaires	6	6 603 915
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	7	
	8	20 525 020

**GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES**

Taxes sur la valeur foncière	9	9 200 110
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	10	209 000
Taxes d'affaires	11	
	12	9 409 110

**ORGANISMES MUNICIPAUX**

Taxes sur la valeur foncière	13	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	14	
	15	

**AUTRES**

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	16	4 527 175
Autres	17	334 460
	18	4 861 635
	19	34 795 765

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>								
<b>Taxes générales</b>								
Taxe foncière générale (taux unique)	1		x /100 \$					
Taxe foncière générale (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	2	10 610 958 963 x	1,2696/100 \$	134 716 735				
Immeubles de 6 logements ou plus	3	929 394 297 x	1,2696/100 \$	11 799 590				
Immeubles non résidentiels	4	1 855 594 379 x	3,3943/100 \$	62 984 440				
Immeubles industriels	5	1 001 885 348 x	4,1125/100 \$	41 202 535				
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	6		x /100 \$					
Autres	7	102 625 236 x	2,5392/100 \$	2 605 860				
Immeubles forestiers	8	12 129 897 x	0,9700/100 \$	117 660				
Immeubles agricoles	9	137 894 330 x	0,9700/100 \$	1 337 575				
<b>Total</b>	<b>10</b>			<b>254 764 395</b>	<b>( 945 610)</b>	<b>( 408 320)</b>		<b>253 410 465</b>
<b>Taxes spéciales</b>								
Service de la dette (taux unique)	11		x /100 \$					
Service de la dette (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	12		x /100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	13		x /100 \$					
Immeubles non résidentiels	14		x /100 \$					
Immeubles industriels	15		x /100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	16		x /100 \$					
Autres	17		x /100 \$					
Immeubles forestiers	18		x /100 \$					
Immeubles agricoles	19		x /100 \$					
<b>Total</b>	<b>20</b>				<b>( )</b>	<b>( )</b>		

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>								
<b>Taxes générales</b>								
Taxes spéciales								
Activités de fonctionnement (taux unique)	21	x	/100 \$					
Activités de fonctionnement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	22	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	23	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	24	x	/100 \$					
Immeubles industriels	25	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	26	x	/100 \$					
Autres	27	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	28	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	29	x	/100 \$					
<b>Total</b>	<b>30</b>				( )	( )		
Taxes spéciales								
Activités d'investissement (taux unique)	31	x	/100 \$					
Activités d'investissement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	32	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	33	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	34	x	/100 \$					
Immeubles industriels	35	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	36	x	/100 \$					
Autres	37	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	38	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	39	x	/100 \$					
<b>Total</b>	<b>40</b>				( )	( )		
		<b>Valeur locative imposable</b>						
<b>Taxe d'affaires sur la valeur locative</b>	<b>41</b>	x	%		( )	( )		

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**TAUX DES TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

**Non audité**

<b>Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels</b> (montant fixe)	<b>Par unité de logement</b>
Eau	1 <u>160,00 \$</u>
Égout	2 <u>150,00 \$</u>
Eau et égout	3 <u>\$</u>
Traitement des eaux usées	4 <u>\$</u>
Matières résiduelles	5 <u>185,00 \$</u>

**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

<u>Description</u>	<u>Taux</u>	<u>Code</u>	<u>Préciser</u>
Taxe gén. résiduelles - Chicoutimi	6.1 1,2697	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. 6 logements ou + - Chicoutimi	6.2 1,2696	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. non résidentiels - Chicoutimi	6.3 3,3943	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. industriels - Chicoutimi	6.4 4,1125	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. terrains vagues - Chicoutimi	6.5 2,5392	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. agricoles - Chicoutimi	6.6 0,9700	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. forestières - Chicoutimi	6.7 0,9700	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. résiduelles - Jonquière	6.8 1,2696	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. 6 logements ou + - Jonquière	6.9 1,2696	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. non résidentiels - Jonquière	6.10 3,3943	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. industriels - Jonquière	6.11 4,1125	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. terrains vagues - Jonquière	6.12 2,5392	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. agricoles - Jonquière	6.13 0,9700	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. forestières - Jonquière	6.14 0,9700	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. résiduelles - La Baie	6.15 1,2696	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. 6 logements ou + - La Baie	6.16 1,2696	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. non résidentiels - La Baie	6.17 3,3943	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. industriels - La Baie	6.18 4,1125	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. terrains vagues - La Baie	6.19 2,5392	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. agricoles - La Baie	6.20 0,9700	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. forestières - La Baie	6.21 0,9700	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. résiduelles - Laterrière	6.22 1,2696	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. 6 logements ou + - Laterrière	6.23 1,2696	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. non résidentiels - Laterrière	6.24 3,3943	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. industriels - Laterrière	6.25 4,1125	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. terrains vagues - Laterrière	6.26 2,9352	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. agricoles - Laterrière	6.27 0,9700	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. forestières - Laterrière	6.28 0,9700	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. résiduelles - Canton	6.29 1,2696	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. 6 logements ou + - Canton	6.30 1,2696	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. non résidentiels - Canton	6.31 3,3943	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. industriels - Canton	6.32 4,1125	1 - du 100 \$ d'évaluation	

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**TAUX DES TAXES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Description	Taux	Code	Préciser
Taxe gén. terrains vagues - Canton	6.33 2,5392	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. agricoles - Canton	6.34 0,9700	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. forestières - Canton	6.35 0,9700	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. résiduelles - Lac Kénogami	6.36 1,2696	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. 6 logements ou + - Lac Kénogami	6.37 1,2696	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. non résidentiels - Lac Kénogami	6.38 3,3943	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. industriels - Lac Kénogami	6.39 4,1125	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. terrains vagues - Lac Kénogami	6.40 2,5392	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. agricoles - Lac Kénogami	6.41 0,9700	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. forestière - Lac Kénogami	6.42 0,9700	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. résiduelles - Shipshaw	6.43 1,2696	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. 6 logements ou + - Shipshaw	6.44 1,2696	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. non résidentiels - Shipshaw	6.45 3,3943	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. industriels - Shipshaw	6.46 4,1125	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. terrains vagues - Shipshaw	6.47 2,5392	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. agricoles - Shipshaw	6.48 0,9700	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Taxe gén. forestières - Shipshaw	6.49 0,9700	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Eau au compteur	6.50 0,7600	5 - du 1 000 litres	
Vidange fosses septiques	6.51 85,0000	4 - tarif fixe (compensation)	



**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis Immeubles non résidentiels	Autres	6 logements ou plus	Immeubles agricoles
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>							
Générales	1	62 936 840	40 794 215		2 605 860	11 799 590	1 337 575
De secteur	2						
Autres	3						
<b>Taxes sur une autre base</b>							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4	72 550					
Autres	5	3 421 310	2 229 460			5 617 485	32 500
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7	148 540					
	8	66 579 240	43 023 675		2 605 860	17 417 075	1 370 075

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

*Non audité*

		Immeubles forestiers	Résidentielles	Résiduelle Agriculture Résidences	Autres	Total
<b>Taxes sur la valeur foncière</b>						
Générales	1	117 660	133 818 725			253 410 465
De secteur	2					
Autres	3					
<b>Taxes sur une autre base</b>						
Taxes, compensations et tarification						
Service de la dette	4		30 340			102 890
Autres	5		30 118 060			41 418 815
Taxes d'affaires						
Sur la valeur locative	6					
Autres	7					148 540
	8	117 660	163 967 125			295 080 710

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES  
QUESTIONNAIRE  
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

<i>Non audité</i>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, les mesures fiscales suivantes?		
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM		
▪ Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▪ Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	2 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM	3 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM	4 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM		
▪ Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	5 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	6 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	7 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ Indiquer le total des valeurs imposables étalées, au dépôt du rôle de perception de 2024 :	8 _____	\$
▪ Indiquer le total des valeurs imposables sans étalement, au dépôt du rôle de perception de 2024 :	9 _____	\$
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	10 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3. La municipalité impose-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 :		
▪ une taxe d'affaires en vertu de l'article 232 LFM	11 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
▪ une taxe en vertu de l'article 569.11 LCV ou 1094.11 CM	12 <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2024 pour des exploitations agricoles enregistrées?	13 <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant.	14 _____	989 959 \$
5. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	15 _____	291 211 566 \$
6. Date d'adoption du budget par le conseil	16 _____	2023-12-12

**DONNÉES PRÉVISIONNELLES**  
**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024**

7. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	17	<u>452 714 486 \$</u>
8. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	18	<u>52 108 840 \$</u>
9. Frais de financement — Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	19	<u>23 188 050 \$</u>
10. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	20	<u>                    \$</u>

## ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je certifie la validité des informations du présent formulaire des Données prévisionnelles non auditées transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci.

Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère des données prévisionnelles non auditées, telles que transmises, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère.

Nom du signataire : Christine Tremblay, CPA

Fonction du signataire : Trésorière

Date de transmission au Ministère : \_\_\_\_\_

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-02 07:06